

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

CCGP



SOMMAIRE

Page

- | | |
|--|-----------|
| 1. Quels sont les éléments de contexte national du DOB 2026 ? | 3 |
| 2. Quels sont les éléments de contexte spécifique à la CCGP ? | 28 |
| 3. Quelles sont les orientations budgétaires qui en découlent pour 2026 ? | 34 |

1. DOB CCGP 2026

LE CONTEXTE NATIONAL

Quels éléments impactant
pour 2026 ?

1. Le contexte économique

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE :

QUELLES HYPOTHÈSES DE CROISSANCE POUR LA CONSTRUCTION DU BUDGET NATIONAL ?

Une croissance économique porteuse permet de financer davantage de dépenses publiques sans augmenter la dette. Elle peut contribuer à réduire les déficits publics, en augmentant les recettes fiscales et en diminuant les besoins de dépenses sociales. A l'inverse, une croissance faible ou négative conduit l'Etat à augmenter sa dette pour maintenir ses services et/ou réduire ses dépenses. C'est ce second scénario qui prévaut pour le budget 2026.

- ▲ **Une croissance modérée à 0,7% en 2025** : soutenue par la reprise de la consommation et l'investissement public et privé, notamment dans l'aéronautique, l'énergie et le tourisme
- ▲ **Une croissance de 1,0% en 2026**

PIB en volume	2025	2026
PLF 2026	+0,7%	+1,0%
PSMT (*) 2025-2029 révisé avril 2025	+0,7%	+1,2%
LFI 2025 et PSMT (*) 2025-2029 initial oct 2024	+0,9%	+1,4%
FMI (oct 2025)	+0,7%	+0,9%
Banque de France (sept 2025)	+0,7%	+0,9%
Consensus éco (Sept 2025)	+0,6%	+0,9%
OCDE (Sept 2025)	+0,6%	+0,9%
Com. Européenne (mai 2025)	+0,6%	+1,3%
FMI (avril 2025)	+0,6%	+1,0%

* Plan budgétaire et Structurel à Moyen Terme

* Tous les tableaux figurants dans ce chapitre « contexte national » sont issus de la note PLF du cabinet FCL

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE :

QUELLES HYPOTHÈSES DE NIVEAU D'INFLATION ?

L'inflation joue aussi son rôle sur le niveau des déficits et de l'endettement. Avec des prix qui augmentent, l'inflation élargit l'assiette fiscale et permet à l'Etat d'engranger des recettes supplémentaires. Cet effet peut être tempéré par une baisse possible de la consommation et un renchérissement du coût des dépenses publiques (ex : indexation des prestations sociales), ce qui peut accroître le déficit budgétaire si les recettes fiscales ne suivent pas le rythme des dépenses. L'inflation joue également sur le niveau d'endettement public car elle diminue la valeur réelle des dettes existantes mais peut renchérir le coût des nouveaux emprunts. Compte tenu de ses effets complexes, un point d'équilibre est toujours recherché, autour d'une cible à 2%.

- ▲ Dans le cadre de la loi de finances 2025, le gouvernement avait retenu un niveau d'inflation de 1,4% en 2025. Le ralentissement de l'inflation devrait conduire plutôt sur un niveau moyen annuel de +1%.
- ▲ Le PLF 2026 est construit avec une inflation prévisionnelle de 1,3%

Le Haut Conseil des Finances publiques (HCP) juge ce taux comme « plausible ».

La revalorisation forfaitaire des valeurs locatives attendue est autour de 1,0% en 2026.

Prévisions d'inflation 2026 : comparaison prévisions
Gouvernements et autres organismes

Inflation	2025	2026
PLF 2026	+1,1%	+1,3%
PSMT (*) 2025-2029 révisé avril 2025	+1,3%	+1,4%
LFI 2025 et PSMT (*) 2025-2029 initial oct 2024	+1,4%	+1,8%
FMI (oct 2025)	+1,0%	+1,3%
Banque de France (sept 2025)	+1,0%	+1,3%
Consensus éco (Sept 2025)	+1,1%	+1,7%
OCDE (Sept 2025)	+1,1%	+1,6%
Com. Européenne (mai 2025)	+0,9%	+1,2%
FMI (avril 2025)	+1,3%	+1,6%

* Plan budgétaire et Structurel à Moyen Terme

Source : FCL – Gérer la Cité

1. DOB CCGP 2026

LE CONTEXTE NATIONAL

Quels éléments impactant
pour 2026 ?

1. Le contexte économique
2. **Le contexte budgétaire national**

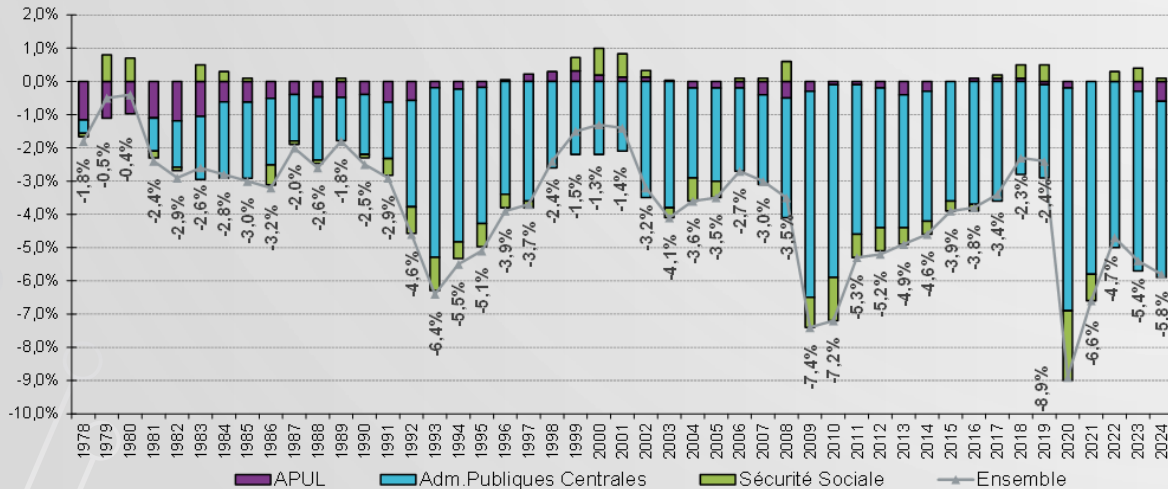
1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE NATIONAL

LE DÉFICIT PUBLIC ET L'ENDETTEMENT PUBLIC CONTINUENT DE SE DÉGRADER

Après un pic à 8,9% du PIB enregistré lors de la crise sanitaire en 2020, le ratio déficit/PIB s'est amélioré en 2021 et 2022. Il se dégrade à nouveau depuis deux ans, et s'établit à 5,8% du PIB à fin 2024 :

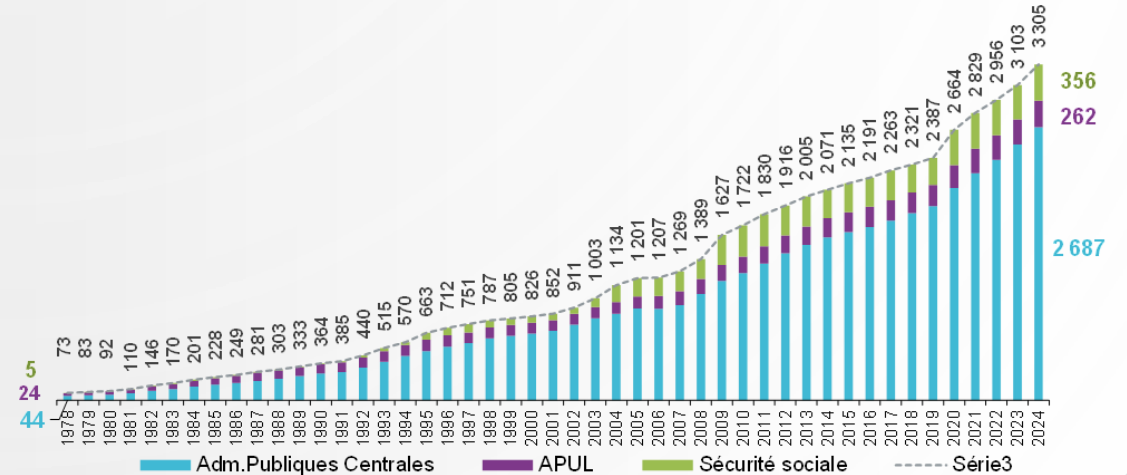
Déficit public au sens de Maastricht en % PIB



Source : FCL – Gérer la Cité

En 2024, l'endettement national a augmenté de 203 Md€, pour s'établir à 3 305 milliards d'euros :

Endettement des administrations en Md€



Source : FCL – Gérer la Cité

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE NATIONAL

LES COLLECTIVITÉS PARTICIPENT PEU À CETTE DÉGRADATION...

- ▲ **Les collectivités locales ne contribuent que marginalement au déficit public** : leur déficit représente **11,4 milliards d'euros** soit **0,4% du PIB** et environ **6,8% du déficit total**.

	en % PIB		en milliards d'euros (Md€)		Variation	en % total
	2023	2024	2023	2024	en Md€	
Solde public						
Adm.Publiques Centrales	-5,4%	-5,3%	-153,7	-154,1	-0,4	2%
APUL (1)	-0,3%	-0,6%	-9,5	-16,7	-7,2	43%
dont collectivités locales	-0,2%	-0,4%	-5,0	-11,4	-6,4	38%
dont ODAL (2)	-0,1%	-0,2%	-4,5	-5,3	-0,9	5%
Sécurité Sociale	0,4%	0,1%	11,5	2,3	-9,2	55%
Ensemble	-5,4%	-5,8%	-151,7	-168,6	-16,9	100%

(1) Administrations Publiques Locales

(2) Organismes Divers d'Action Locales

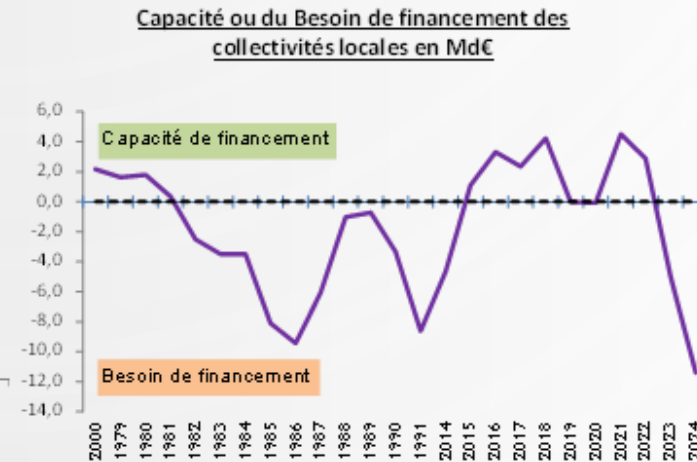
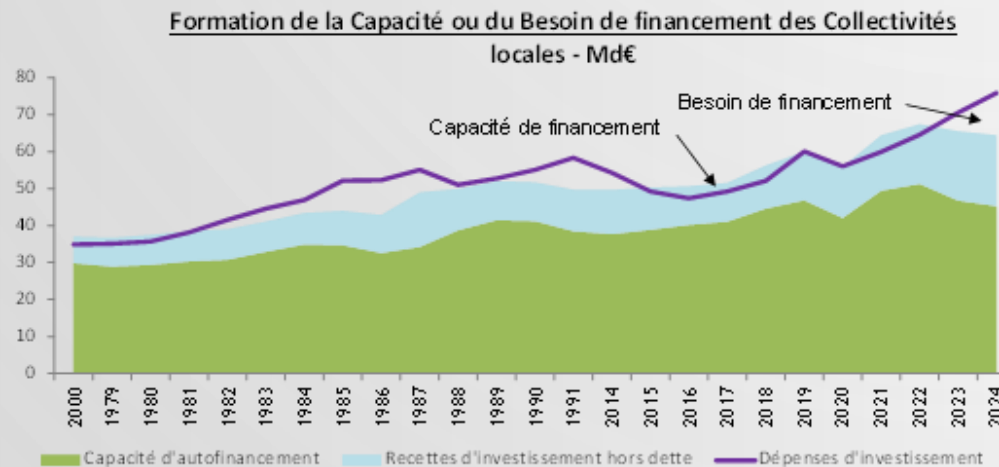
Source : FCL – Gérer la Cité – Comptes de la Nation

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE NATIONAL

LES COLLECTIVITÉS PARTICIPENT PEU À CETTE DÉGRADATION... ET ESSENTIELLEMENT DU FAIT DE L'ACCÉLÉRATION DE LEURS INVESTISSEMENTS

- ▲ **Deux facteurs peuvent contribuer à la dégradation du déficit public** : l'augmentation du besoin de financement des investissements et la baisse de la capacité d'autofinancement pour y faire face.
- ▲ **La dégradation du déficit des collectivités locales en 2024 s'explique, pour les trois quarts environ, par l'accélération des investissements, et pour un quart environ, par la baisse de la capacité d'autofinancement.** Les départements font figure d'exception puisque c'est l'effondrement de leur épargne qui explique la dégradation de leur solde public.

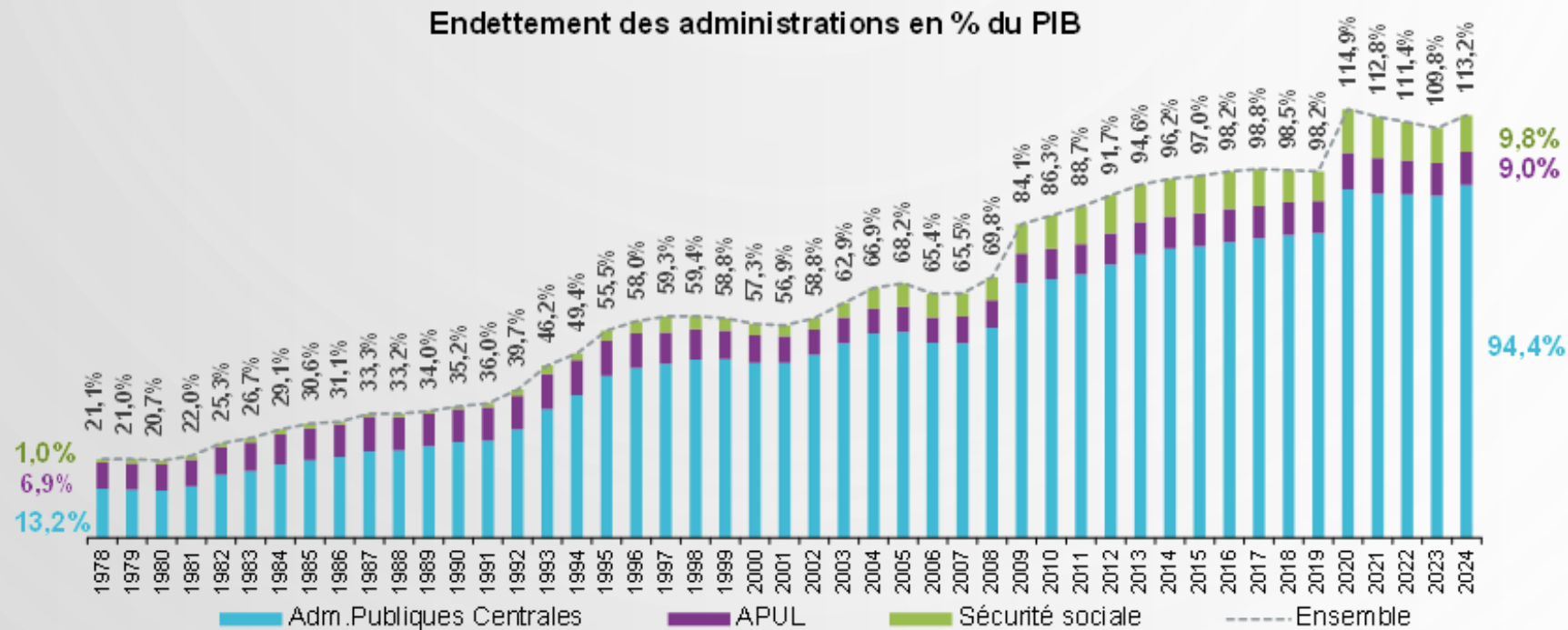


1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE NATIONAL

LES COLLECTIVITÉS PARTICIPENT PEU À CETTE DÉGRADATION... ET ESSENTIELLEMENT DU FAIT DE L'ACCÉLÉRATION DE LEURS INVESTISSEMENTS

- ▲ La dette des administrations publiques locales a progressé de 14 milliards d'euros ce qui représente 6,8% de l'accroissement global de la dette. Les administrations publiques locales ne représentent fin 2024 que 7,9% de la dette publique (qui est essentiellement portée par les Administrations Publiques Centrales), pour un poids en proportion du PIB de 9%.



Source : FCL – Gérer la Cité – Comptes de la Nation

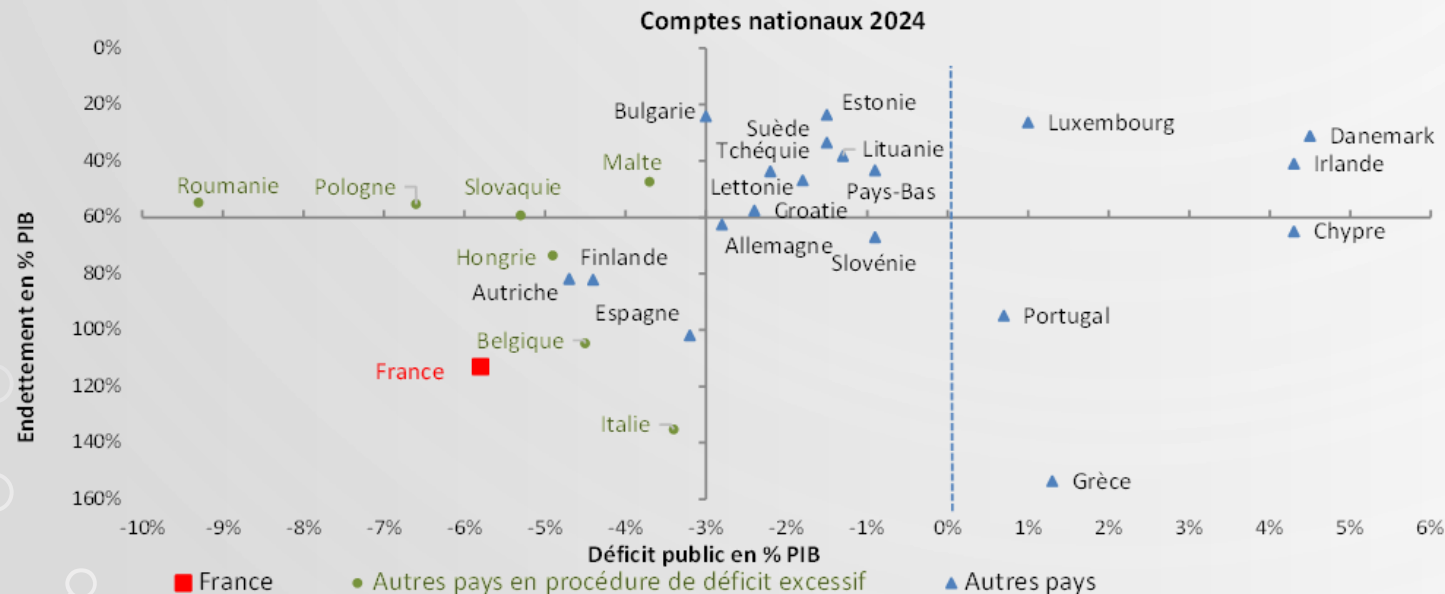
1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE NATIONAL

UNE SITUATION PARTICULIÈREMENT DÉGRADÉE COMPARATIVEMENT AUX AUTRES PAYS EUROPÉENS

En croisant les deux indicateurs du déficit public et de l'endettement public, la France se trouve parmi les situations les plus dégradées de la zone euro :

- ▲ Elle affiche le troisième niveau de déficit le plus important derrière la Roumanie et la Pologne, mais ces deux pays sont nettement moins endettés ;
- ▲ Elle affiche le troisième niveau d'endettement derrière la Grèce et l'Italie, mais ces deux pays ont un déficit désormais nettement moins élevé (cas de l'Italie) voire désormais un excédent (cas de la Grèce).



Les États membres de la zone euro sont soumis aux règles budgétaires communes du TSCG et du Pacte de stabilité et de croissance, qui fixent notamment un plafond de déficit à 3 % du PIB et de dette à 60 %. La France, visée en 2024 par une procédure pour déficit excessif, a présenté un plan de redressement à moyen terme (2025-2029). En juin 2025, la procédure a été suspendue, la France respectant globalement la trajectoire sans qu'aucune mesure supplémentaire ne soit exigée à ce stade.

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

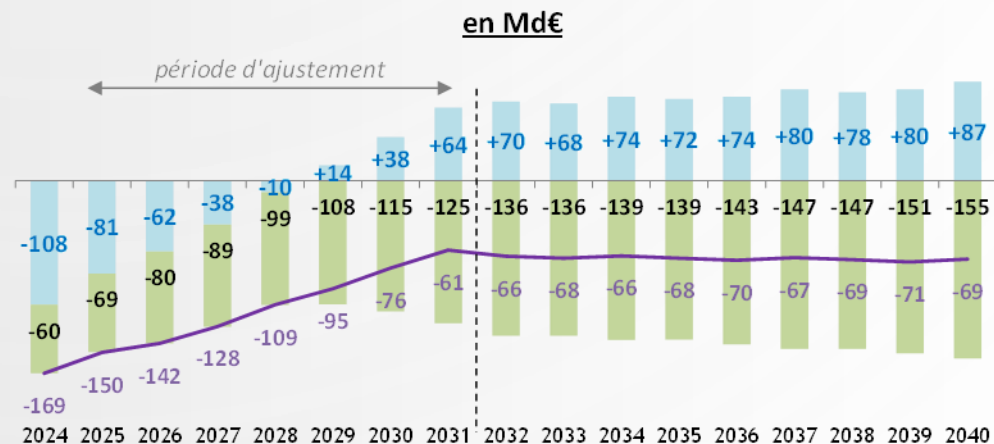
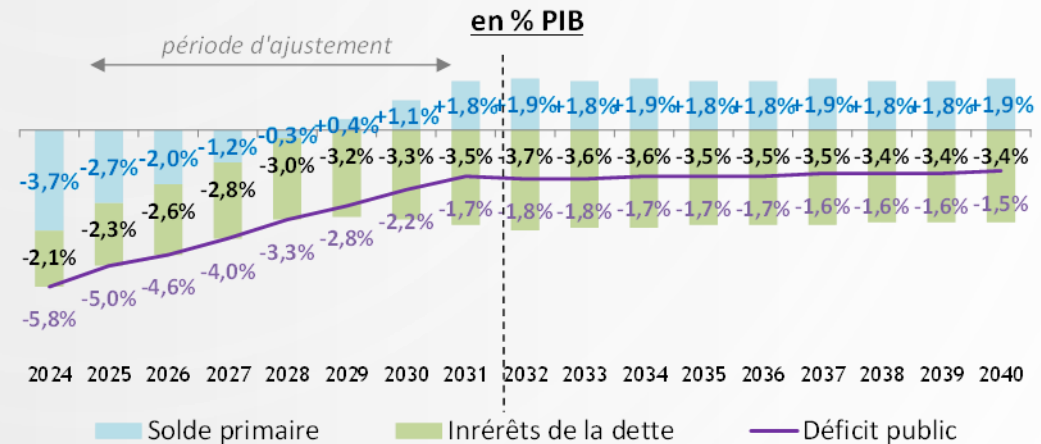
LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE NATIONAL

UNE TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION DU DÉFICIT PUBLIC QUI ASSOCIERAIT FORTEMENT LES COLLECTIVITÉS

Le précédent gouvernement visait un retour sous les 3 % de déficit en 2029, avec un déficit prévu à 4,6 % du PIB en 2026 (4,7 % dans le PLF 2026). La trajectoire, proche du PSMT, reste plus dégradée sur la dette. Ce dernier prévoyait une amélioration du solde public de 74 Md€ d'ici 2029, mais une hausse de 48 Md€ de la charge d'intérêts liée à l'endettement et à la remontée des taux.

Objectif : déficit public à 2,8 % du PIB en 2029

- ▲ Nécessité de dégager plus de 120 Md€ de marges de manœuvre (hors charge de la dette) par rapport à 2024
- ▲ Croissance des dépenses inférieure d'environ 0,4 % à l'inflation sur 2026-2029
- ▲ Les collectivités locales (18 % de la dépense publique) seront durablement mises à contribution dans l'effort de redressement, au-delà du budget 2026



1. DOB CCGP 2025

LE CONTEXTE NATIONAL

Quels éléments impactant
pour 2026 ?

1. Le contexte économique
2. Le contexte budgétaire national
- 3. Le projet de loi de finances**

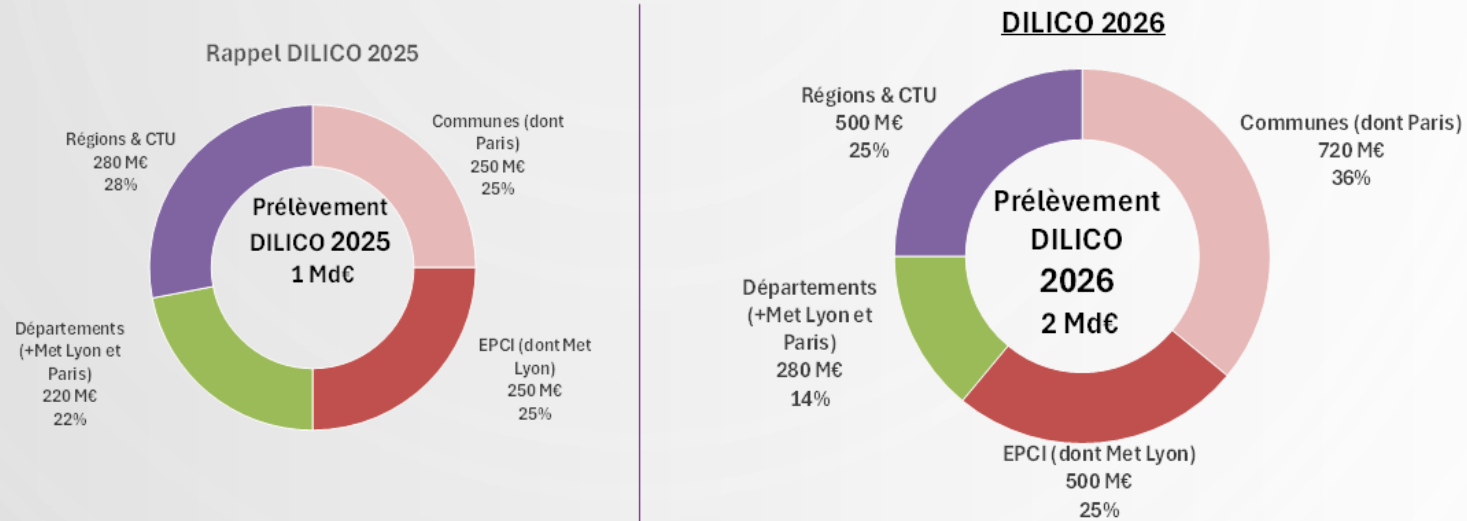
1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026

PRÉLÈVEMENT AU PROFIT DU FONDS DE RÉSERVE : UNE AUGMENTATION DU PRÉLÈVEMENT AU TITRE DU DILICO

En 2025, la CCGP n'a pas été prélevée au titre du DILICO.

L'enveloppe de DILICO sera doublée en 2026 pour atteindre 2 milliards d'euros au niveau national. La contribution des groupements est doublée, passant de 250 M€ à 500 M€.



Source : FCL – Gérer la Cité

La détermination des groupements contributeurs reste fonction d'un indice synthétique composé à 75% du potentiel fiscal par habitant et à 25% du revenu moyen de la population.

*Mais, pour atteindre les volumes nécessaires, le nombre de groupements contributeurs est significativement élargi : tous les groupements dont l'indice synthétique **est supérieur à 0,8** seront concernés, **contre 1,1 auparavant**. Alors que l'effort était réparti sur seulement 140 groupements en 2025 (soit seulement 11% des groupements), il devrait reposer sur environ 520 groupements en 2026.*

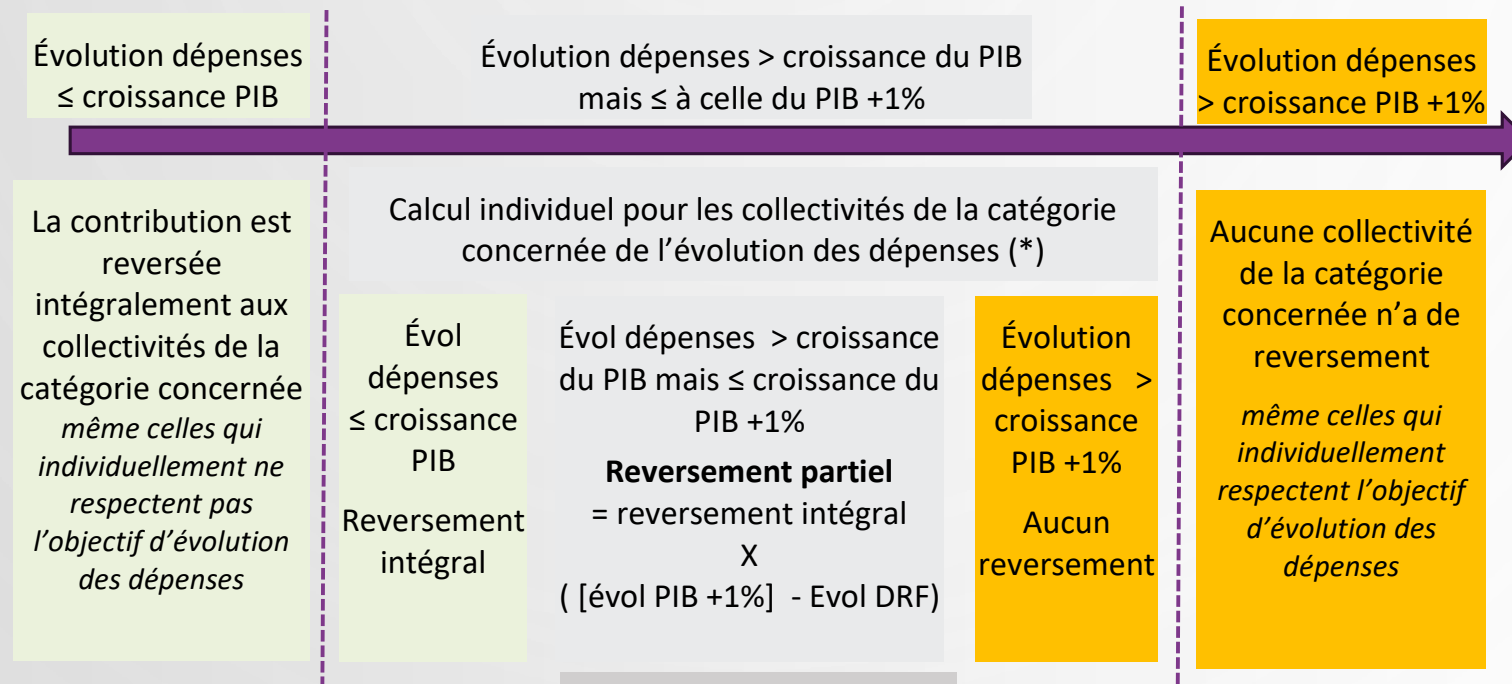
- ▲ **En 2026, l'indice synthétique de la CCGP est supérieur à 0,8 et devient donc contributeur pour un montant estimé de 306 k€**

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026

PRÉLÈVEMENT AU PROFIT DU FONDS DE RÉSERVE : UNE AUGMENTATION DU PRÉLÈVEMENT AU TITRE DU DILICO

Les modalités de reversement de ce DILICO évoluent et sont conditionnées à l'évolution des dépenses des collectivités : le reversement de chaque année est d'abord conditionné à l'évolution du total des dépenses réelles (fonctionnement et investissement) hors annuité de la dette des budgets principaux au sein de chacune des catégories (communes, EPCI, Départements et Régions) par rapport au PIB :



Source : FCL – Gérer la Cité

▲ Il n'existe donc aucune certitude quant à un reversement du DILICO 2026.

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026

UNE NOUVELLE ANNÉE BLANCHE EN MATIÈRE DE TVA

2021 → Fin de la taxe d'habitation sur les résidences principales → La CCGP ne perçoit plus qu'un produit résiduel (résidences secondaires)

↳ Remplacement du produit par une fraction de TVA

2023 → Suppression de la CVAE → Remplacée également par une fraction de TVA

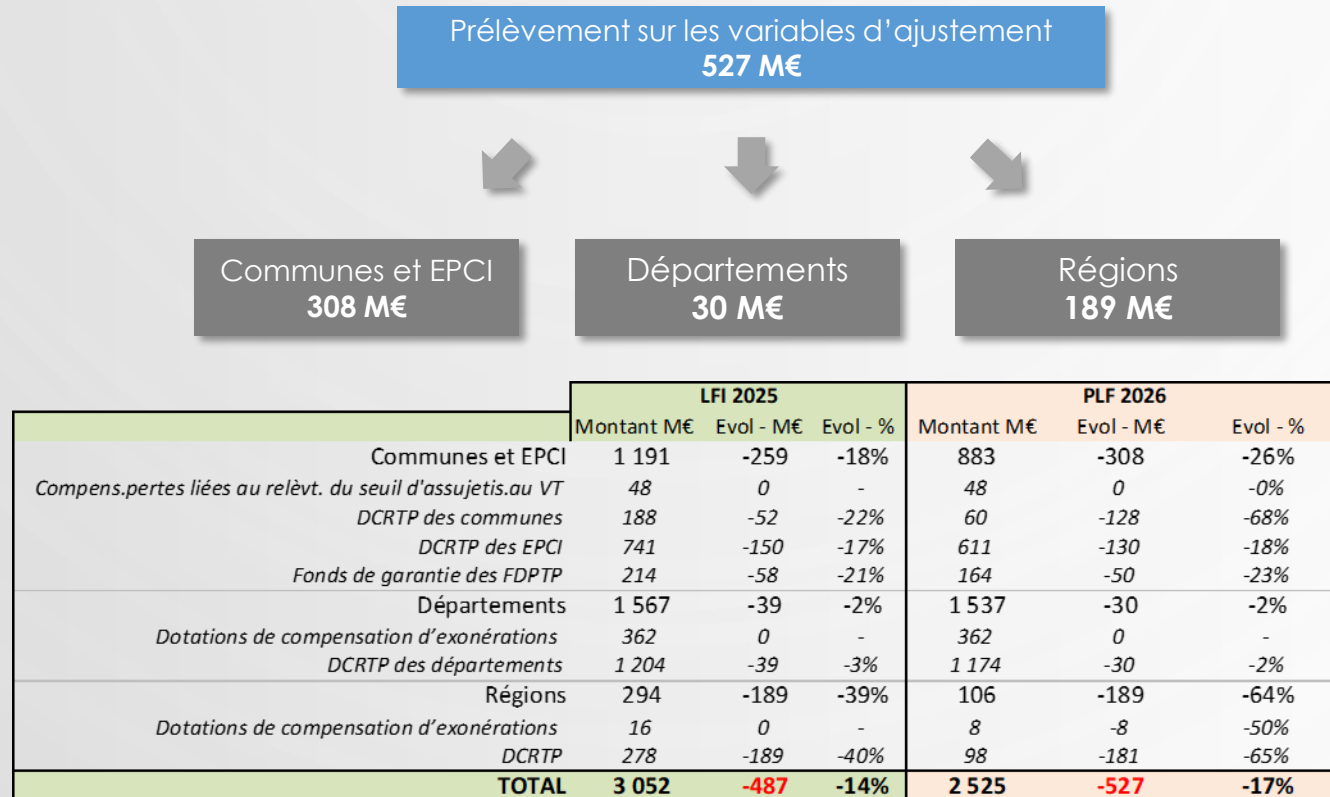
- ▲ **En 2024, 23% des recettes de fonctionnement provenant des fractions de TVA pour près de 5,1 M€.** Jusqu'en 2024, la TVA reversée dépendait directement de la TVA réellement encaissée par l'État : les montants pouvaient être ajustés en cours d'année et régularisés ensuite. Sa dynamique suivait celle de l'économie nationale (croissance du PIB, structure de la consommation et remboursement de TVA aux entreprises).
- ▲ En 2025, la loi de finances 2025 a prévu que ces fractions soient désormais indexées sur le produit perçu par l'État l'année précédente conduisant de fait à un gel l'année de mise en place → **un produit de 5,1 M€ en 2025**
- ▲ **À partir de 2026, la croissance de la TVA reversée aux collectivités sera réduite de l'inflation : elle ne progressera que si la TVA nationale croît plus vite que les prix. Par ailleurs, l'État prévoit déjà une baisse de la TVA en 2025 (-0,3 %) soit une nouvelle année blanche en matière de croissance de TVA → produit de 5,1 M€ en 2026.**

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026

LES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT

Le montant du prélèvement sur les variables d'ajustement passe de **487 M€** en 2024 à **527 M€** en 2025. Derrière cette baisse globale de **17%** se cache de fortes baisses notamment sur la **DCRTP (Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle) du bloc communal** ainsi que sur les variables d'ajustement des Régions : ces dernières pourraient être réduites à **0 dès 2027** à ce rythme. Les Départements resteraient relativement **épargnés**.



Source : FCL – Gérer la Cité

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026

LES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT > ZOOM SUR LA DGF

Augmentation de la péréquation
des dotations communales de **290**
M€ en 2026

DGF des communes

DSU : + 140 M€
DSR + 150 M€

Autres besoins

Evolution de la population
Evolution annuelle de la
dotation d'intercommunalité

Source : FCL – Gérer la Cité

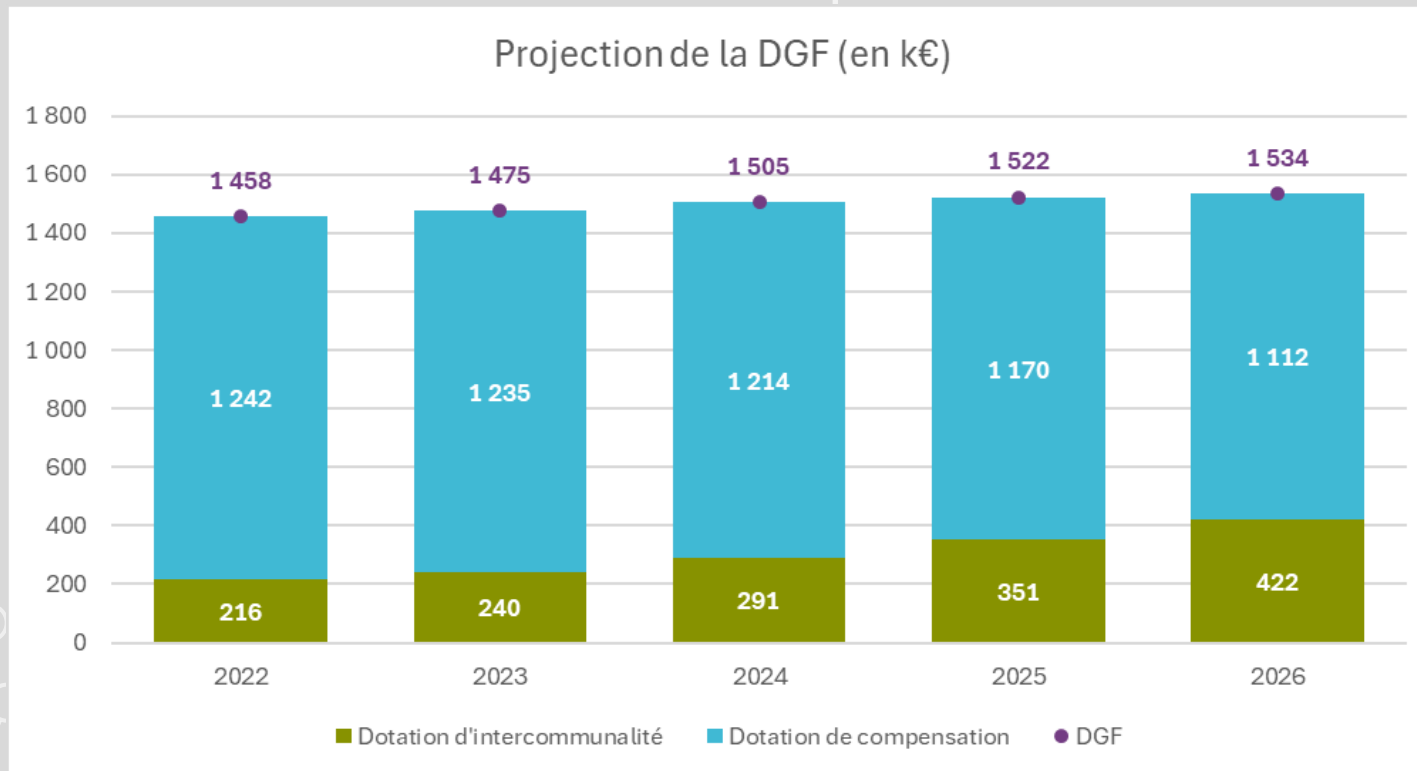
- ▲ En l'absence d'abondement de l'État, des baisses importantes sont à prévoir sur la dotation forfaitaire et la dotation de compensation des EPCI.
- ▲ Application de la clé de répartition historique : communes 60 % / EPCI 40 %. Le financement de la péréquation entraînerait un doublement des prélèvements sur la dotation forfaitaire et la dotation de compensation
- ▲ **Impact pour les EPCI : -2,6 % sur la dotation de compensation** (sauf décision contraire du Comité Finances Locales)
- ▲ **En intégrant l'ensemble des besoins (dont +90 M€ pour la dotation d'intercommunalité), la dotation de compensation baisserait de 4,9 % en 2026**

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026

LES CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT > ZOOM SUR LA DGF

La DGF de la CCGP se compose de deux parts : dotation de compensation et dotation d'intercommunalité



Source : FCL – Gérer la Cité

- ▲ Les augmentations récentes des dotations de l'État ont été financées par des écrêtements des dotations forfaitaires et de compensation → **Cela explique la baisse de la dotation de compensation de la CCGP depuis 2023**
- ▲ **La dotation d'intercommunalité de la CCGP augmente avec la population**
- ▲ **En revanche, le poids important de la dotation de compensation entraîne une baisse globale de la DGF sur plusieurs années – 76 k€ entre 2022 et 2026**

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026

LA BAISSÉ DU FCTVA PÉNALISERA LES PROJETS DE LA CCGP

- ▲ Le projet de loi de finances opère deux modifications :
 - ▲ **La suppression du FCTVA** afférent aux **dépenses de fonctionnement**.
 - ▲ La CCGP perçoit actuellement le FCTVA au titre des dépenses de l'année en cours.

Le projet de loi de finances prévoit que, à compter de 2026, **le FCTVA sera perçu au titre des dépenses N-1**. En considérant que le FCTVA ne peut pas être perçu deux fois pour une même dépense (*cette interprétation reste à confirmer*), alors il s'agira d'une **année quasi blanche pour la CCGP**.

Ordre de grandeur de l'impact : L'atterrissage 2025 fait apparaître 101 k€ de recettes de FCTVA.

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

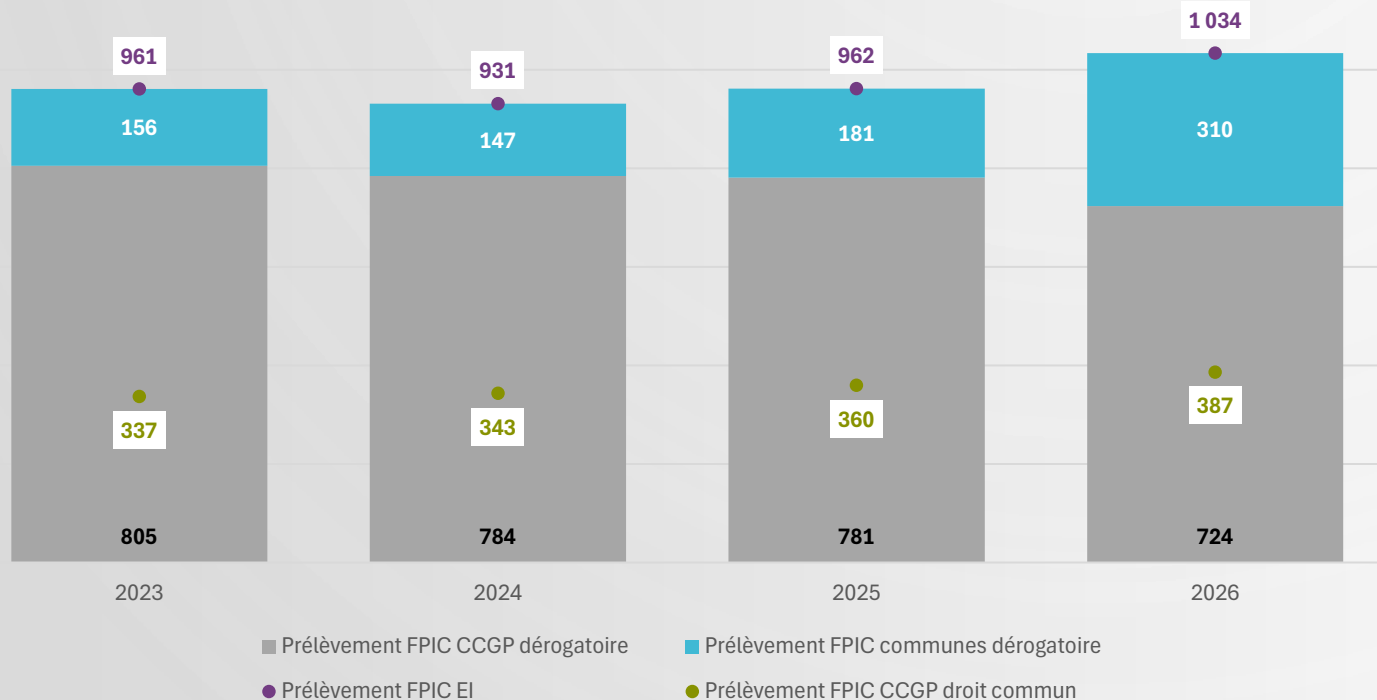
LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026

LES MÉCANISMES DE PÉRÉQUATION : LE FPIC

La CCGP est contributrice du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales.

Elle a mis en place une répartition dérogatoire du FPIC prenant ainsi en charge 75% du prélèvement affecté au territoire en 2025 (37% selon le droit commun en fonction du CIF).

Evolution projetée du FPIC (en K€)



Source : FCL – Gérer la Cité

- ▲ L'enveloppe nationale du fonds de péréquation restera stable en 2026, intégrant le reversement de 10 % du DILICO 2025.
- ▲ Pour la CCGP, le flux net versé est en légère hausse conformément au droit commun. Toutefois, la prise en charge actuelle à 75 % a vocation à diminuer **progressivement de 5 points par an, pour atteindre 50 % en 2030.**
- ▲ **Le montant de la contribution en 2026 devrait diminuer de 57 k€.**

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026

LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES AU REDRESSEMENT DES COMPTES PUBLICS

COUT ESTIME POUR LA CCGP DES MESURES PROJET DE LOI DE FINANCES : 411 k€

Mesures impactant la CCGP	PLF 2026
DILICO	- 305 898,00 €
TVA	- €
DGF	12 391,00 €
FCTVA	- 101 000,00 €
FPIC	57 500,60 €
CNRACL (LF 2025)	- 74 114,53 €
Total	- 411 120,93 €

Source : FCL – Gérer la Cité

2. DOB CCGP 2026

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE LOCAL

2. LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE LOCAL DU DOB

RÉSULTATS PRÉVISIONNELS & INDICATEURS FINANCIERS 2025

- ▲ Les projections de réalisation 2026 estimées à septembre 2025, permettent d'envisager le financement des dépenses d'équipement de l'exercice 2025 sans appel à l'emprunt

K€	CA 2023	CA 2024	Projection des CA 2025
Recettes réelles de fonctionnement (RRF) hors cessions	23 914	25 475	21 772
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	20 414	20 601	19 050

Dépenses Réelles d'invest. hors dette	2 129	3 378	5 937
Recettes d'invest hors emprunts (y compris cessions)	520	497	484
Besoin de financement des investissements	1 609	2 881	5 453

Recettes d'emprunts (16)	3	506	0
Remboursement des emprunts (16)	696	616	654
Variation de l'endettement	-693	-110	-654
Fonds roulement au 1er janvier	7 112	8 311	10 195
Fonds roulement au 31 décembre	8 311	10 195	6 810

Soldes et Ratios

RRF hors cessions, provisions et nettes 014	17 249	18 797	14 971
DRF hors provisions et 014	13 744	13 924	12 255
Épargne brute	3 505	4 873	2 715
Taux d'épargne brute	20,3%	25,9%	18,1%
Épargne nette	2 817	4 262	2 061
Encours de dette au 31/12	4 102	3 992	3 338
Taux d'endettement	23,8%	21,2%	22,3%
Capacité de désendettement	1,2	0,8	1,2

- ▲ La bonne santé financière s'illustre dans les indicateurs financiers ci-contre, avec notamment une capacité financière inférieure à 1 an.
- ▲ L'atterrissage 2025 marquerait tout de même une diminution de l'épargne brute (-2,2 M€) qui diminue sa capacité d'autofinancement.
- ▲ La CCGP se prépare depuis plusieurs années à faire face à des investissements importants.
- ▲ Le niveau de ces ratios constitue l'un des éléments de sa préparation.

3. DOB CCGP 2026

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

1. Les grands principes

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

LES GRANDS PRINCIPES

La CCGP s'est engagée depuis plusieurs années dans un projet de territoire visant à structurer son aménagement et renforcer son attractivité.

Avec le budget 2026, la CCGP poursuivra résolument la mise en œuvre de ses ambitions, que ce soit pour la réalisation des grands équipements, ou en matière d'urbanisme, de développement économique, de rayonnement culturel et touristique ou de mobilités ou encore pour la gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets.

Pour garder ce cap, les orientations budgétaires s'articuleront autour des priorités suivantes :

- ▲ Mettre en œuvre le programme d'investissement ambitieux préparé depuis plusieurs années, en premier lieu desquels, la construction du centre aquatique, la rénovation énergétique de l'Hôtel d'entreprise « La Belle Vie »,
- ▲ Poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur de l'eau potable,
- ▲ Poursuivre le renouvellement et la modernisation des réseaux et ouvrages d'assainissement,
- ▲ Poursuivre les investissements majeurs pour la gestion des déchets : construction de la nouvelle déchetterie, installations des Points d'apport Volontaire (PAV),
- ▲ Maintenir au mieux la capacité d'autofinancement et stabiliser la section de fonctionnement pour répondre aux défis financiers de la CCGP et faire face aux incertitudes ou aléas négatifs;
- ▲ Maîtrise des prévisions budgétaires dans une logique annuelle et pluriannuelle pour sécuriser les équilibres financiers à court et moyen termes.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET GÉNÉRAL

L'ÉVOLUTION DES RECETTES*

Recettes réelles de fonctionnement

Prévisions pour 2026 : entre 21 et 21,9 M€, soit une évolution comprise entre 1 et 2%, du fait d'une moindre dynamique fiscale

▲ La fiscalité :

1^{eres} ressources financières de la CCGP, pour près de 65%, les recettes fiscales devraient se situer entre 13,9 et 14,2 M€.

- La **fiscalité directe locale** (TH, TF & CFE) est attendue en hausse, sous l'effet de l'évolution des bases.
 - Hypothèses d'évolution pour la construction du budget : +1% pour la TF & + 3,7 % pour la CFE
 - Hypothèses d'évolution des taux pour la construction du budget : maintenues
- La **fiscalité reversée** (Fraction de TVA « TH » et « CVAE ») est attendue une évolution entre 200 et 250 K€.

* NB : Les comparaisons dans le présent document se font de BP À BP, hors ordures ménagères, cette activité étant intégrée dans un budget annexe

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET GÉNÉRAL

L'ÉVOLUTION DES RECETTES

▲ Les dotations & participations

- La DGF parviendrait à rester stable en 2026, la hausse de la dotation d'intercommunalité parvenant à compenser la baisse de la dotation de compensation destinée à financer le volet péréquation de la DGF.
- Les allocations compensatrices des recettes fiscales exonérées devraient connaître une évolution plutôt atone, dans les mêmes proportions que les bases fiscales.
- Les autres subventions de fonctionnement être en baisse, en raison de la non-reconduction de certaines subventions de projet, par nature, ponctuelles (ex : programme alimentaire territorial).

▲ Produits des services

2^e poste de recettes après la fiscalité, les produits des services devraient être en légère hausse, le principal poste étant constitué par les remboursements de frais de mutualisation (ville de Pontarlier, communes du CTI et du SI).

▲ Les autres produits de gestion courante

Ces recettes constituées principalement des loyers de la Belle vie, devraient baisser compte tenu des travaux engagés en 2026.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET GÉNÉRAL

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Dépenses réelles de fonctionnement : un maintien des dépenses par rapport à l'année 2025.

Prévisions 2026 : entre 18,5 & 19,3 M€

▲ Les charges à caractère général

- L'évolution de ce chapitre visera le gel des dépenses de fonctionnement,

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET GÉNÉRAL

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

▲ Les dépenses de personnel

- La masse salariale, 2^e poste de dépenses de fonctionnement après les atténuations de produits, fait l'objet d'une attention particulière de la CCGP.
- Tout en maîtrisant sa masse salariale, la CCGP souhaite, au travers des possibilités du RIFSEEP, poursuivre la politique RH : « Attirer – Accueillir – Maintenir ».
- Hors effets mécaniques (GVT, mesures nationales, pacte social), la masse salariale sera gelée.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET GÉNÉRAL

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

▲ Les atténuations de produits fiscaux

- Les autres prélèvements sur fiscalité (FPIC, Fonds National de Garantie des Ressources, Contributions au Redressement des Finances Publiques) devraient être stables ou en attente des décisions gouvernementales.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET GÉNÉRAL

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

▲ Les autres charges de gestion courante

- Ce poste de dépense est constitué de 3 grands chapitres :
 - Les contributions aux organismes auxquels adhèrent la CCGP (SDIS, Pays du-Haut Doubs, Pôle métropolitain, EPAGE,...). Ces dépenses évoluent de façon exogène, en fonction des décisions qui seront prises par ces organismes et notifiées à la CCGP,
 - Les subventions pour contraintes de service public (DSP mobilités) ou aux associations, qui seront stables,
 - Les indemnités des élus. Elles devraient évoluer en fonction des mesures nationales en matière de cotisations de charges,

▲ Les charges financières

- Les charges financières seront en augmentation en raison de la souscription des premiers emprunts fin 2025/début 2026 pour le financement du centre aquatique et la Belle-Vie.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET GÉNÉRAL

LA CAPACITE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

- ▲ L'autofinancement qui sera dégagé, complété par le recours à l'emprunt devrait permettre de financer un programme d'investissements entre 11 et 15 M€.
- ▲ Les arbitrages définitifs seront rendus au moment du vote du Budget primitif et ajustés après reprise des résultats 2025.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET GÉNÉRAL

EVOLUTION DES RATIOS AVEC LA PRISE EN COMPTE DES DEMANDES D'INVESTISSEMENT EN ATTENTE D'ARBITRAGE

Au stade BP : 20 M€ d'emprunts

	BP N-1	BP N
Recettes réelles de fonctionnement (E)	21 234 820,00 €	20 994 680,00 €
Dépenses réelles de fonctionnement (F)	19 575 975,00 €	19 389 702,00 €
Epargne brute (autofinancement) (G=E-F)	1 658 845,00 €	1 604 978,00 €

Amortissement du capital (H)	560 000,00 €	630 924,25 €
Epargne nette disponible (I=G-H)	1 098 845,00 €	974 053,75 €

Encours de la dette au 31/12/N (J)	4 005 865,92 €	23 161 491,42 €
Endettement/Epargne brute (ans) (J/G)	2	14

Après reprise des résultats : 8 M€ d'emprunts

	BP N-1	BP N
Recettes réelles de fonctionnement (E)	21 234 820,00 €	20 994 680,00 €
Dépenses réelles de fonctionnement (F)	19 575 975,00 €	19 389 702,00 €
Epargne brute (autofinancement) (G=E-F)	1 658 845,00 €	1 604 978,00 €

Amortissement du capital (H)	560 000,00 €	630 924,25 €
Epargne nette disponible (I=G-H)	1 098 845,00 €	974 053,75 €

Encours de la dette au 31/12/N (J)	4 005 865,92 €	15 161 491,42 €
Endettement/Epargne brute (ans) (J/G)	2	9

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET GENERAL

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2026

Caractéristiques de la dette au 01/01/2026

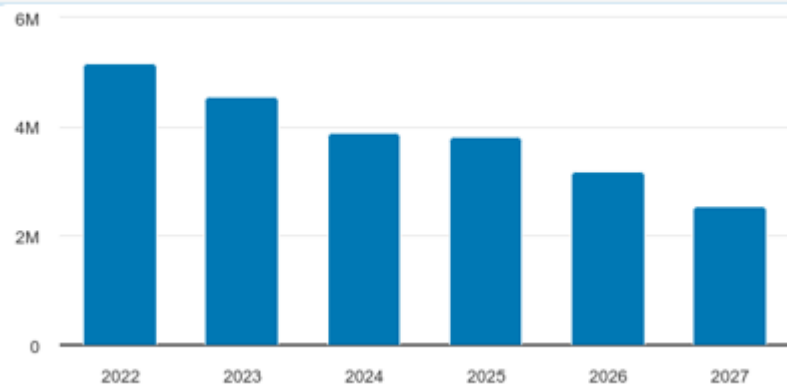
Encours 3 161 491,42	Nombre d'emprunts * 7
Taux actuariel * 3,60%	Taux moyen de l'exercice 3,59%

** tirages futurs compris*

Charges financières en 2026

Annuité 737 749,64	Amortissement 630 924,25
Remboursement anticipé avec flux 0,00	Remboursement anticipé sans flux 0,00
Intérêts emprunts 106 825,39	Frais 0,00
	ICNE 23 922,97

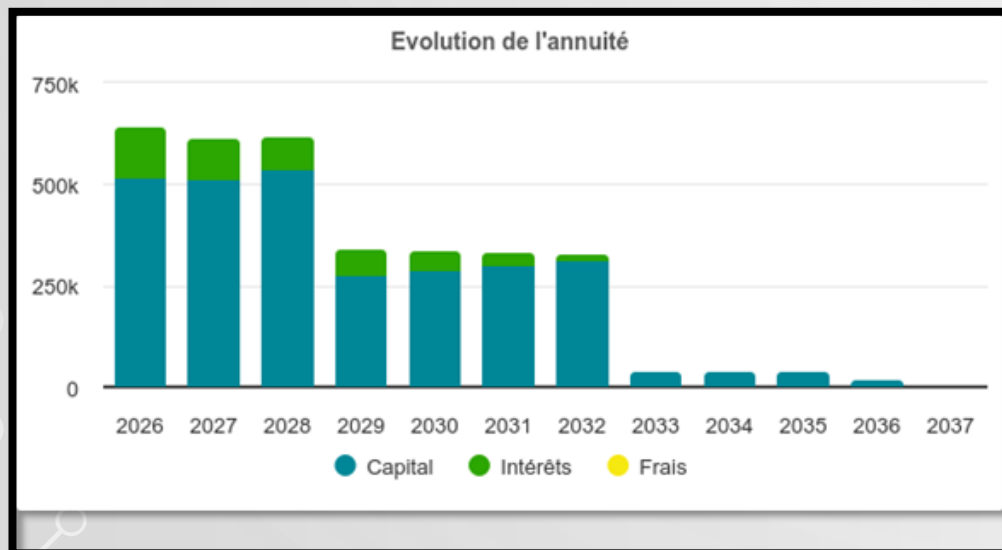
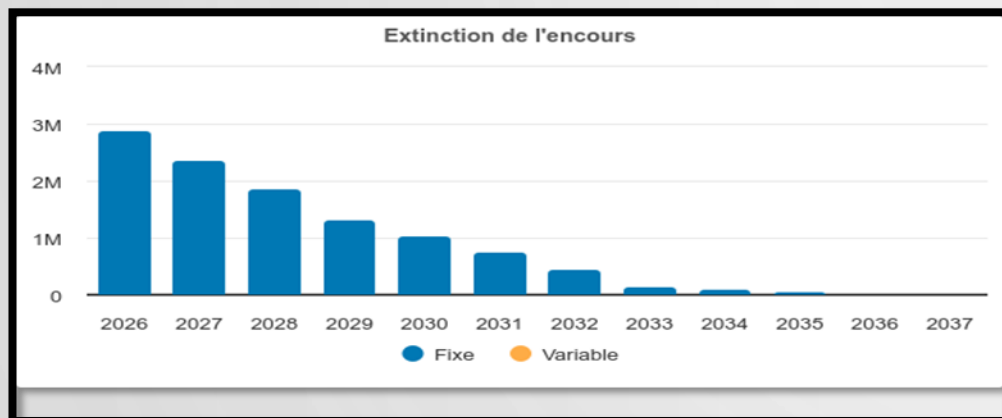
Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice



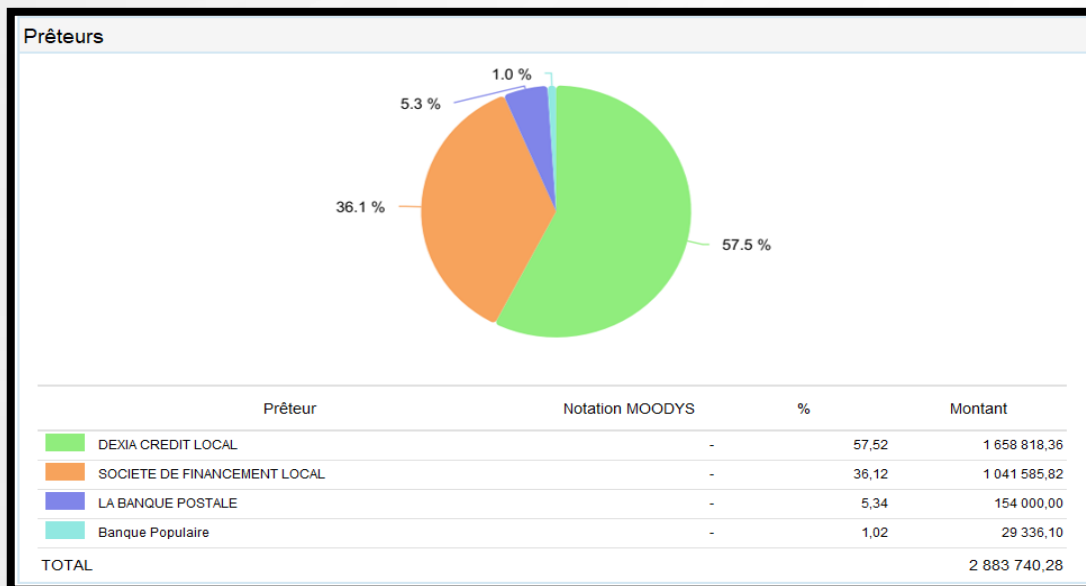
3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2026



	Fixes	Variables	Total
Encours	2 883 740,28	0,00	2 883 740,28
%	100,00%	0,00%	100%
Durée de vie moyenne	3 ans, 4 mois		3 ans, 4 mois
Duration	3 ans, 1 mois		3 ans, 1 mois
Nombre d'emprunts	6	0	6
Taux actuariel	4,27%	0,00%	4,27%
Taux actuariel après couverture	4,27%	0,00%	4,27%



3. DOB CCGP 2026

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

1. Les grands principes
2. Le budget principal
3. **Le BA Assainissement**

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE “ASSAINISSEMENT”

L'ÉVOLUTION DES RECETTES

Recettes réelles de fonctionnement :
Prévision pour 2026 entre 5,9 & 6,2 M€

- ▲ Les recettes tiendront compte des produits de la redevance d'assainissement perçues auprès des abonnés du service et des collectivités locales limitrophes utilisant le réseau d'assainissement de la CCGP.
- ▲ Le tarif de 2026 sera proposé par le Bureau et la Commission Eau et assainissement au Conseil Communautaire de décembre, en fonction des besoins de financement du service public de l'assainissement.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE “ASSAINISSEMENT”

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Dépenses réelles de fonctionnement :

Prévision entre 3,5 & 3,8 M€

- ▲ Les charges à caractère général **resteront stables**.
- ▲ Hors effets mécaniques (GVT, mesures nationales, pacte social), la **masse salariale** sera gelée.
- ▲ S'agissant des **autres charges de gestion courante** ceux-ci seront à iso constant, hormis l'intégration d'arriérés de facturation pour le traitement des effluents de Sainte-Colombe, en l'absence de convention de refacturation (≈ 275 K€ pour 4 années de retard)
- ▲ Les charges financières devraient continuer leur décrue, en l'absence de nouvel emprunt sur 2025.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE “ASSAINISSEMENT”

LA CAPACITE DE FINANCERMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

- ▲ L'autofinancement qui sera dégagé, complété par le recours à l'emprunt devrait permettre de financer un programme d'investissements entre 3 et 4 M€.
- ▲ Les arbitrages de ce programme seront rendus au moment du vote du Budget primitif et ajustés après reprise des résultats 2025.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2026

Caractéristiques de la dette au 01/01/2026

Encours **2 883 740,28**

Nombre d'emprunts * **6**

Taux actuariel * **4,27%**

Taux moyen de l'exercice **4,31%**

** tirages futurs compris*

Charges financières en 2026

Annuité **641 993,64**

Amortissement **519 549,66**

Remboursement anticipé avec flux **0,00**

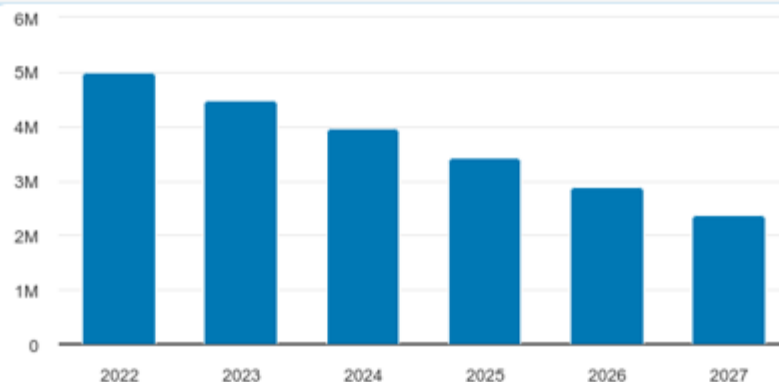
Remboursement anticipé sans flux **0,00**

Intérêts emprunts **122 443,98**

Frais **0,00**

ICNE **43 235,61**

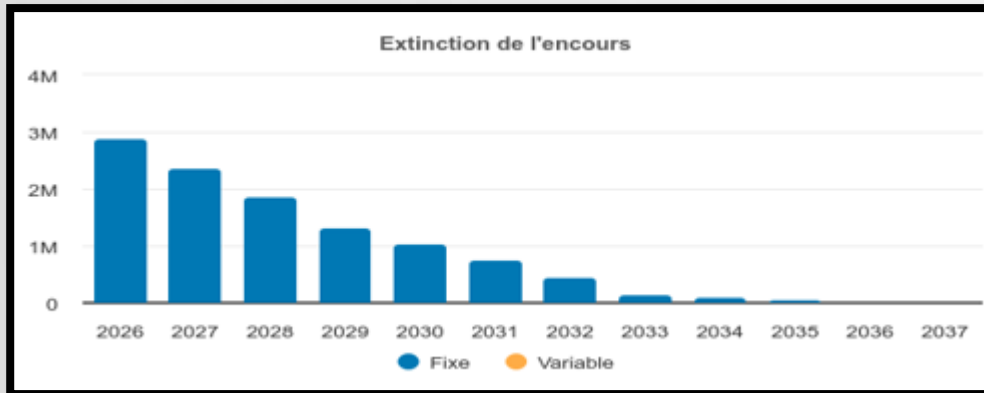
Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice



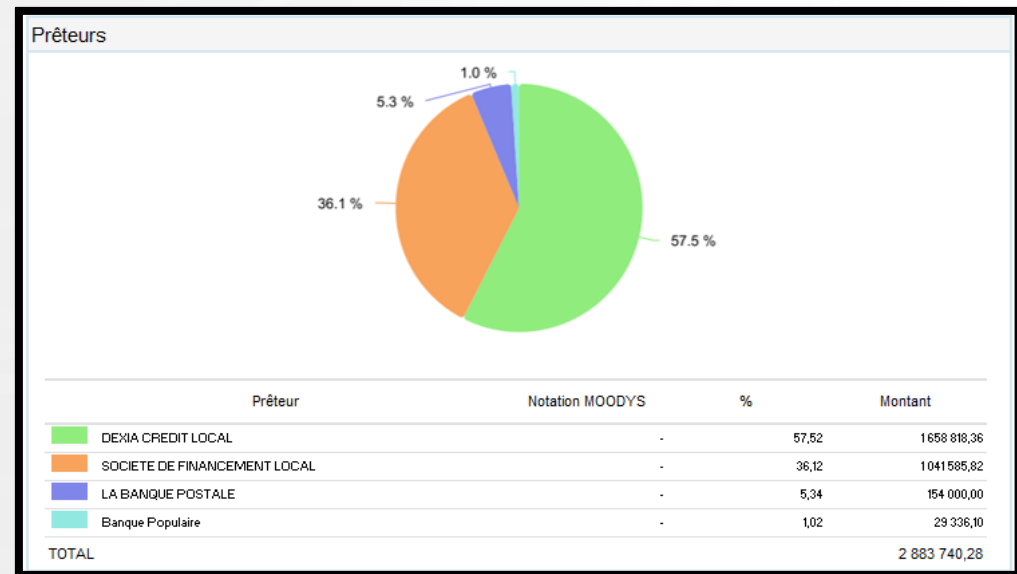
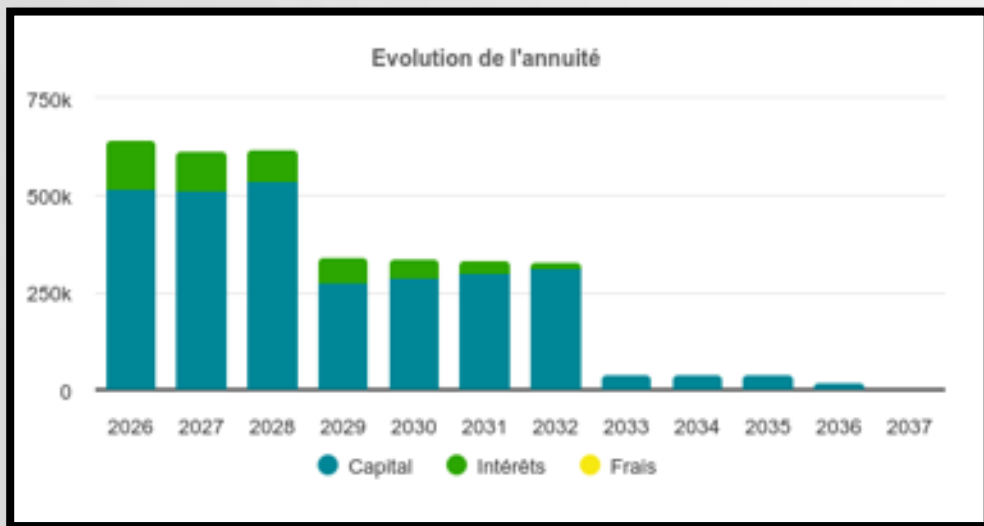
3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2026



	Fixes	Variables	Total
Encours	2 883 740,28	0,00	2 883 740,28
%	100,00%	0,00%	100%
Durée de vie moyenne	3 ans, 4 mois		3 ans, 4 mois
Duration	3 ans, 1 mois		3 ans, 1 mois
Nombre d'emprunts	6	0	6
Taux actuariel	4,27%	0,00%	4,27%
Taux actuariel après couverture	4,27%	0,00%	4,27%



3. DOB CCGP 2026

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

1. Les grands principes
2. Le budget principal
3. Le BA Assainissement
4. **Le BA Eau potable**

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE “EAU POTABLE”

L'ÉVOLUTION DES RECETTES

Recettes réelles de fonctionnement

Prévisions pour 2026 : entre 5 & 5,6M€

- ▲ Les recettes tiendront compte de l'évolution du produit principal qu'est la redevance d'eau perçue auprès des abonnés du service de l'eau et des collectivités locales limitrophes auxquelles la CCGP vend de l'eau en gros.
- ▲ Le tarif 2026 sera proposé par le Bureau et la Commission Eau et assainissement au Conseil Communautaire de décembre, en cohérence avec la trajectoire définie au moment du transfert de la compétence eau.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE "EAU POTABLE

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Dépenses réelles de fonctionnement :

Prévision entre 3,9 et 4,2 M€

- ▲ Les charges à caractère général seront à la hausse pour intégrer la mise en fonctionnement de nouveaux équipements (contour de Bise).
- ▲ Hors effets mécaniques (GVT, mesures nationales, pacte social), la masse salariale sera gelée.
- ▲ S'agissant des autres charges de gestion courante qui portent sur la contribution aux frais du SIEJ, elles tiendront compte des demandes de financement dressées par le SIEJ
- ▲ Les charges financières devraient être en hausse suite à l'intégration d'un nouvel emprunt en cours de souscription.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE EAU

LA CAPACITE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

- ▲ L'autofinancement qui sera dégagé, complété par le recours à l'emprunt devrait permettre de financer un programme d'investissements entre 4 et 5 M€.
- ▲ Les arbitrages définitifs seront rendus au moment du vote du Budget primitif et ajustés après reprise des résultats 2025.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE EAU

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2026

Caractéristiques de la dette au 01/01/2026

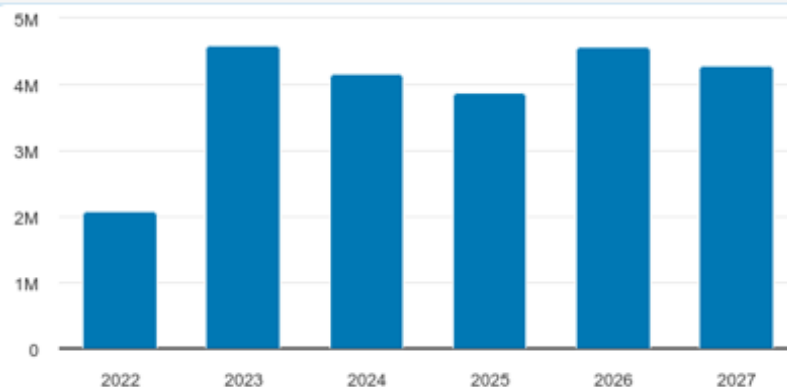
Encours 4 544 439,37	Nombre d'emprunts * 20
Taux actuariel * 1,83%	Taux moyen de l'exercice 1,83%

** tirages futurs compris*

Charges financières en 2026

Annuité 378 895,65	Amortissement 296 805,91
Remboursement anticipé avec flux 0,00	Remboursement anticipé sans flux 0,00
Intérêts emprunts 82 089,74	Frais 0,00
	ICNE 52 799,53

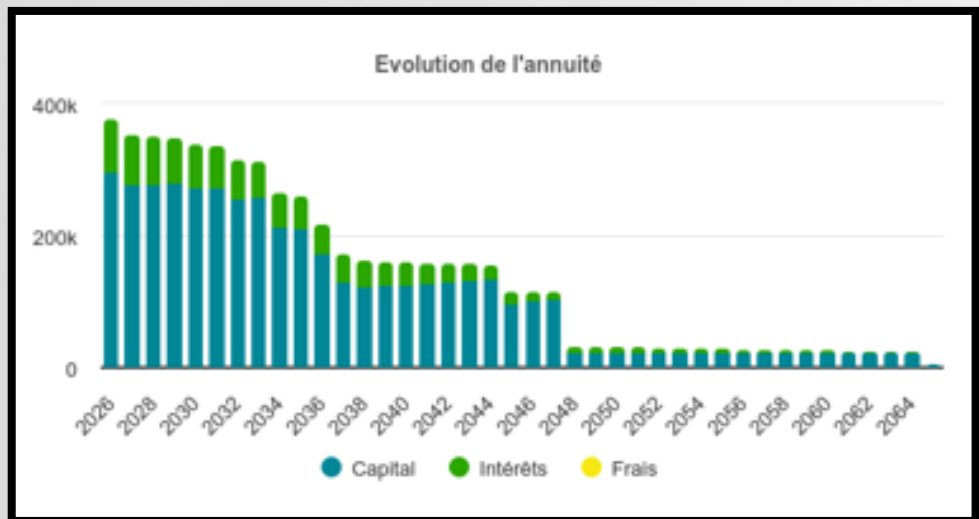
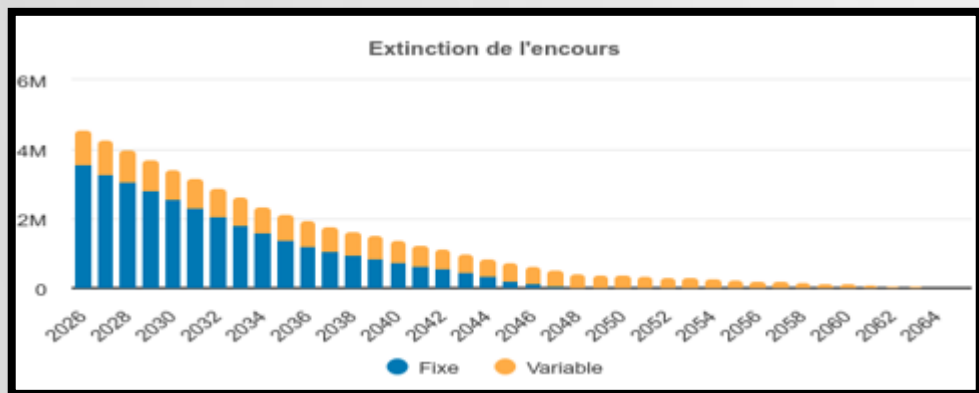
Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice



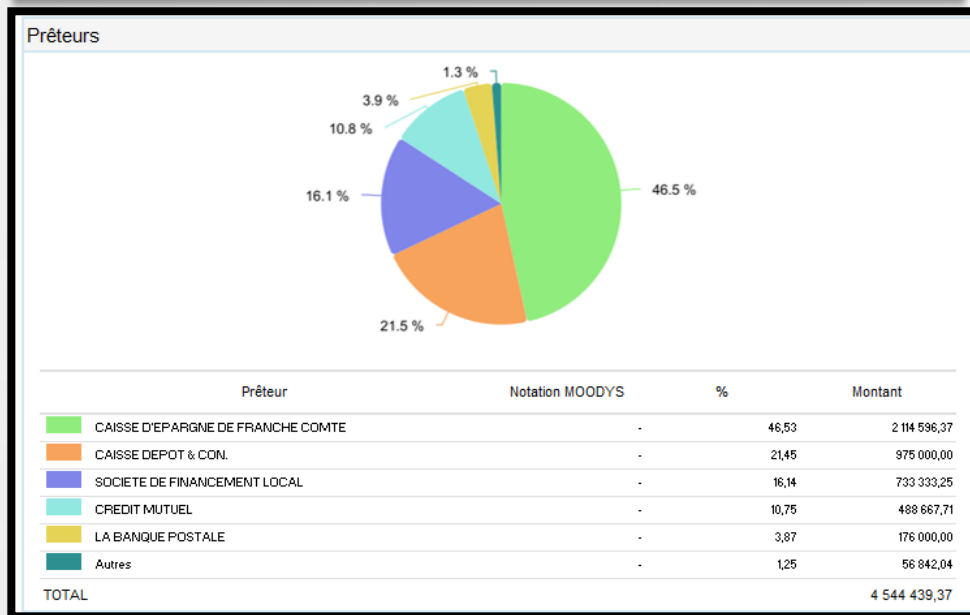
3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE EAU

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2026



	Fixes	Variables	Total
Encours	3 548 119,40	996 319,97	4 544 439,37
%	78,08%	21,92%	100%
Durée de vie moyenne	8 ans, 2 mois	19 ans, 2 mois	10 ans, 7 mois
Duration	7 ans, 1 mois	16 ans, 9 mois	9 ans, 2 mois
Nombre d'emprunts	17	3	20
Taux actuariel	1,75%	2,12%	1,83%
Taux actuariel après couverture	1,75%	2,12%	1,83%



3. DOB CCGP 2026

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

1. Les grands principes
2. Le budget principal
3. Le BA Assainissement
4. Le BA Eau potable
5. **Le BA Gestion des déchets**

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE “GESTION DES DÉCHETS”

L'ÉVOLUTION DES RECETTES*

Recettes réelles de fonctionnement

Prévisions pour 2026 : de 4 à 4,5M€

- ▲ L'évolution des recettes sera fonction de l'évolution des bases fiscales (pour la partie fixe) et des tarifs qui seront proposés par le Bureau et la commission « Gestion des déchets » pour la partie variable.
- ▲ Le niveau des recettes visera le juste niveau d'équilibre pour financer les dépenses de fonctionnement du service, qui seront maîtrisées et les besoins de financement de la section d'investissement.
- ▲ Les soutiens financiers de nos différents partenaires financiers sont attendus en hausse, en particulier, en raison de la signature de nouveaux conventionnements courant 2024 (CITEOS, ADEME) pour la TEOMI.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026



BUDGET ANNEXE “GESTION DES DÉCHETS”

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Dépenses réelles de fonctionnement :

Evolution : stabilité à légère hausse

▲ **Les dépenses réelles de fonctionnement couvriront les besoins utiles au fonctionnement du service :**

- Charges à caractère général, dont l'évolution sera stable,
- Dépenses de personnel, qui évolueront suivant les mêmes orientations que les autres budgets
- Les contributions à verser à PREVAL pour le traitement et la valorisation des déchets, en attente des notifications de ce dernier.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE “GESTION DES DÉCHETS”

LA CAPACITE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

- ▲ L'autofinancement qui sera dégagé, complété par le recours à l'emprunt devrait permettre de financer un programme d'investissements entre 2 et 2,5 M€.
- ▲ Les arbitrages définitifs seront rendus au moment du vote du Budget primitif et ajustés après reprise des résultats 2025.

3. DOB CCGP 2026

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

1. Les grands principes
2. Le budget principal
3. Le BA Assainissement
4. Le BA Eau potable
5. Le BA Gestion des déchets
- 6. Les BA d'aménagements**

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE ZAE

▲ ZAE de Pontarlier

Les travaux d'aménagement sont terminés, Restent quelques travaux de finalisation à engager (enrobés définitifs, signalisation horizontale, TOTEM .

▲ ZAE des Granges

L'ensemble des décomptes finaux étant réglés, ce budget a été clôturé au 31/12/2024.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE ZAE PONTARLIER

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2026

Caractéristiques de la dette au 01/01/2026

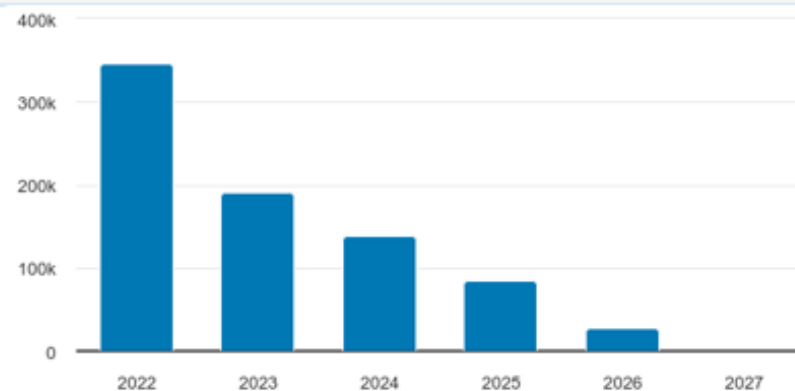
Encours 28 549,31	Nombre d'emprunts * 1
Taux actuariel * 3,26%	Taux moyen de l'exercice 3,23%

* tirages futurs compris

Charges financières en 2026

Annuité 28 893,43	Amortissement 28 549,31
Remboursement anticipé avec flux 0,00	Remboursement anticipé sans flux 0,00
Intérêts emprunts 344,12	Frais 0,00
	ICNE 0,00

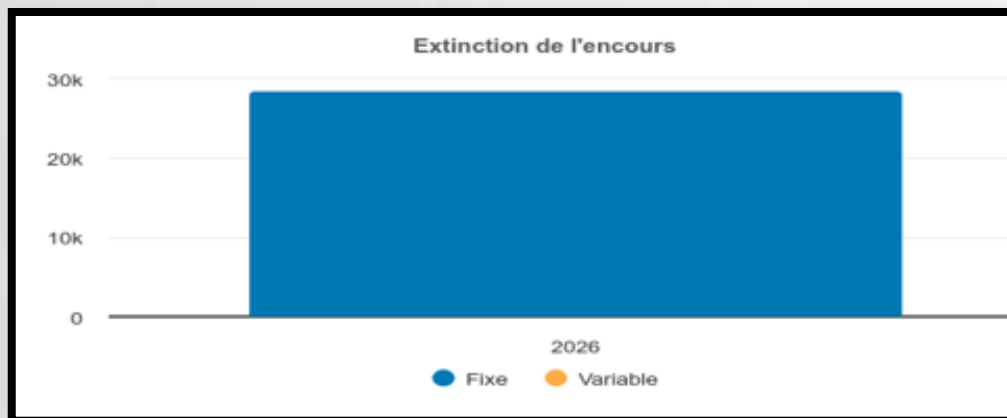
Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice



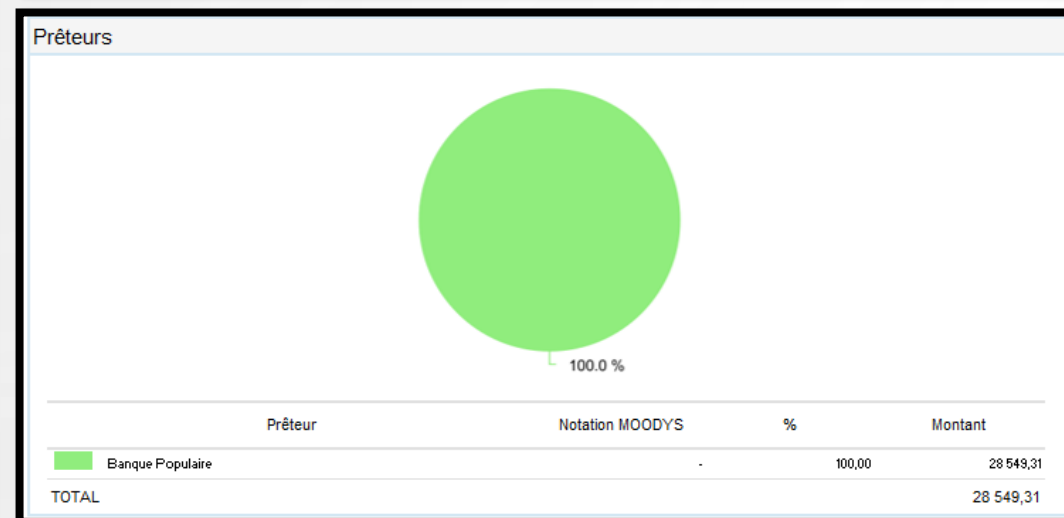
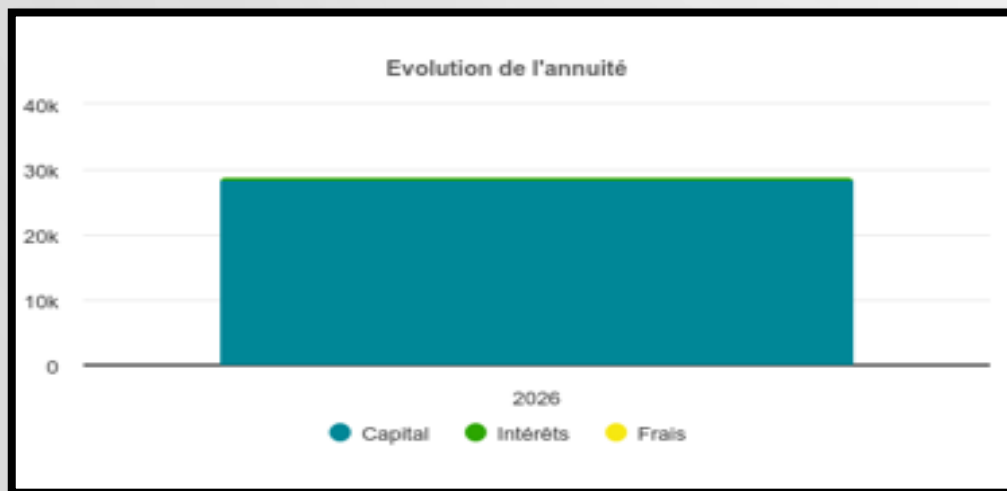
3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET ANNEXE ZAE PONTARLIER

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2026



	Fixes	Variables	Total
Encours	28 549,31	0,00	28 549,31
%	100,00%	0,00%	100%
Durée de vie moyenne	4 mois		4 mois
Duration	4 mois		4 mois
Nombre d'emprunts	1	0	1
Taux actuariel	3,26%	0,00%	3,26%
Taux actuariel après couverture	3,26%	0,00%	3,26%

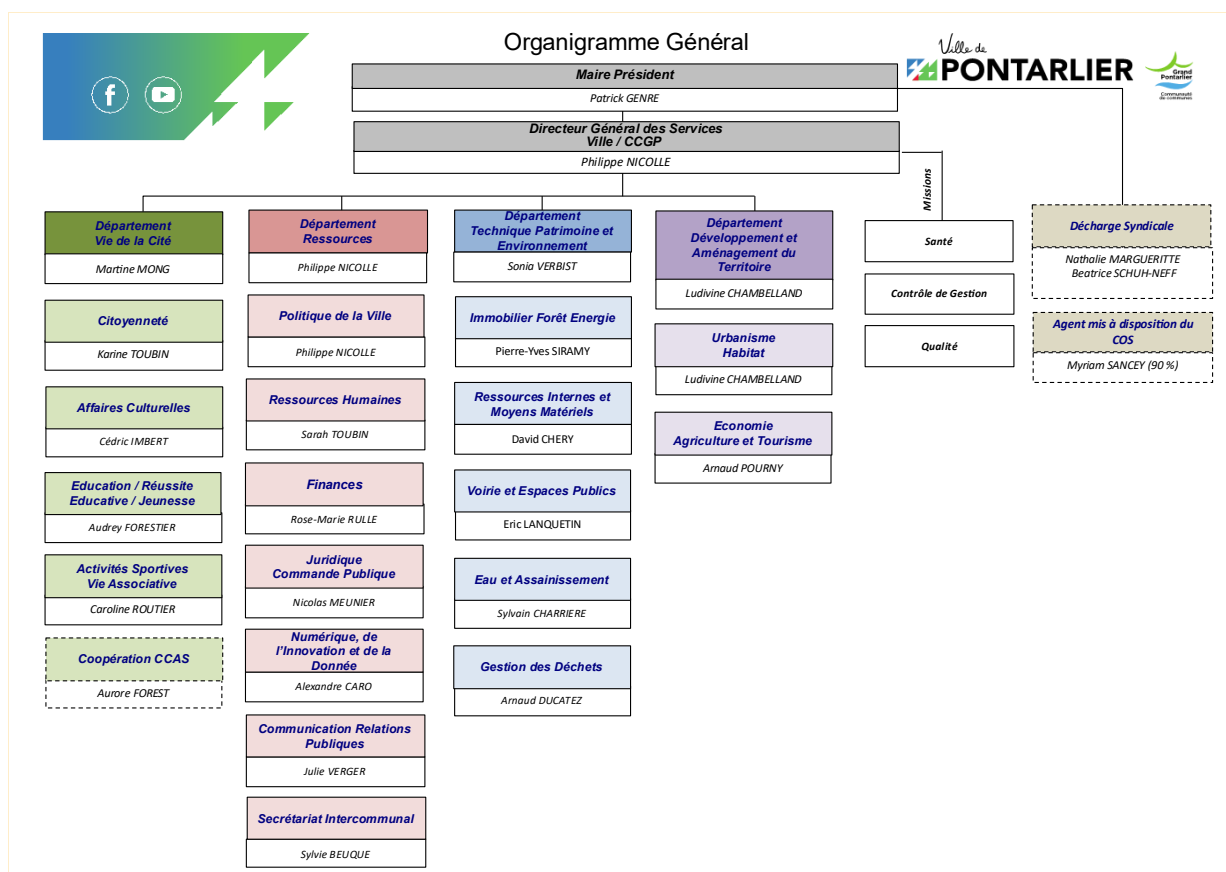


Annexe 1 : Evolution du personnel

Les effectifs de la Fonction Publique Territoriale s'élèvent globalement à 2,03 millions d'agents.

1. Situation (sur la base du dernier compte administratif approuvé)

A. Organigramme – octobre 2025



B. Structure des effectifs

A titre liminaire, à compter de l'exercice 2018, il convient d'indiquer que la structure des effectifs est celle arrêtée au 31 décembre de chaque exercice afin de mettre en corrélation les éléments communiqués avec les données budgétaires arrêtées dans le cadre du dernier compte administratif approuvé.

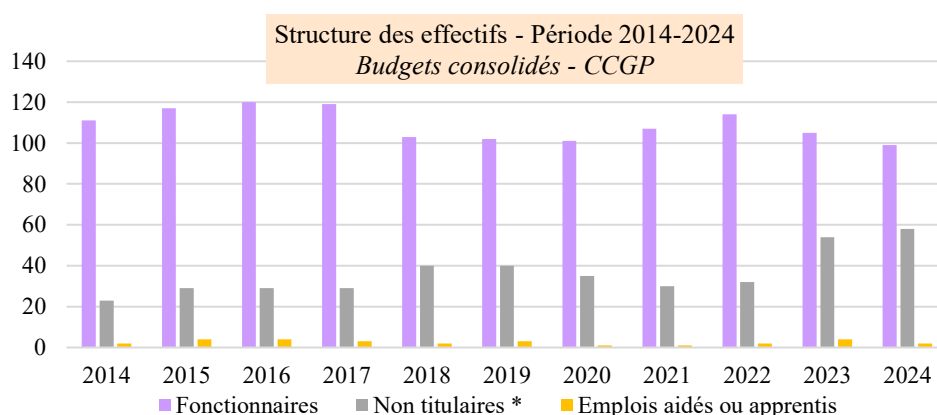
1. Structure globale

La structure des effectifs fait apparaître une stagnation des effectifs avec un nombre de fonctionnaires présent en diminution (postes vacants). Le nombre de contractuels est en hausse

est peut s'expliquer par le recours à cette catégorie pour pourvoir les postes en l'absence de candidatures de fonctionnaires.

Il est à noter que la CCGP remplit les obligations de postes occupés par des personnes handicapées dans la proportion de 6 % de l'effectif total des agents rémunérés (article L.323-2 du Code du Travail).

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonctionnaires	111	117	120	119	103	102	101	107	114	105	99
Non titulaires *	23	29	29	29	40	40	35	30	32	54	58
Emplois aidés ou apprentis	2	4	4	3	2	3	1	1	2	4	2
Total	136	150	153	151	145	145	137	138	148	163	159

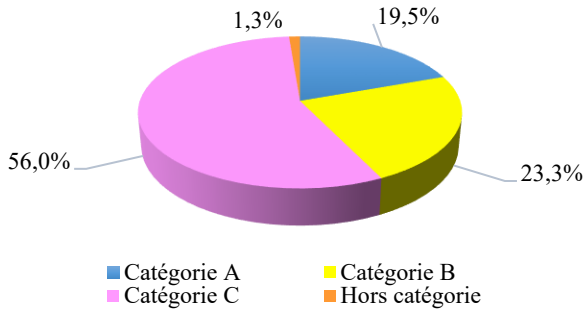


2. Structure par catégorie hiérarchique

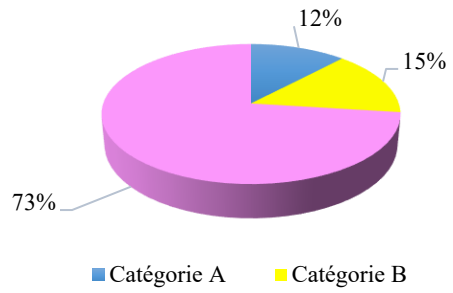
La fonction publique est organisée en catégorie hiérarchique. La répartition des effectifs de la CCGP s'avère plutôt équilibrée au regard des chiffres nationaux avec une bonne représentation des postes en catégorie B et A. La catégorie A représente une part significative mais minoritaire de l'effectif global, ce qui est cohérent avec la structure pyramidale des organisations publiques. La proportion de catégorie B traduit un équilibre entre encadrement et exécution. La forte représentation d'agents relevant de la catégorie C est typique des collectivités territoriales.

Catégorie	Nombre d'agents
Catégorie A	31
Catégorie B	37
Catégorie C	89
Hors catégorie	2
Total	159

Ventilation des agents par catégorie statutaire (%)
Budgets consolidés - CCGP

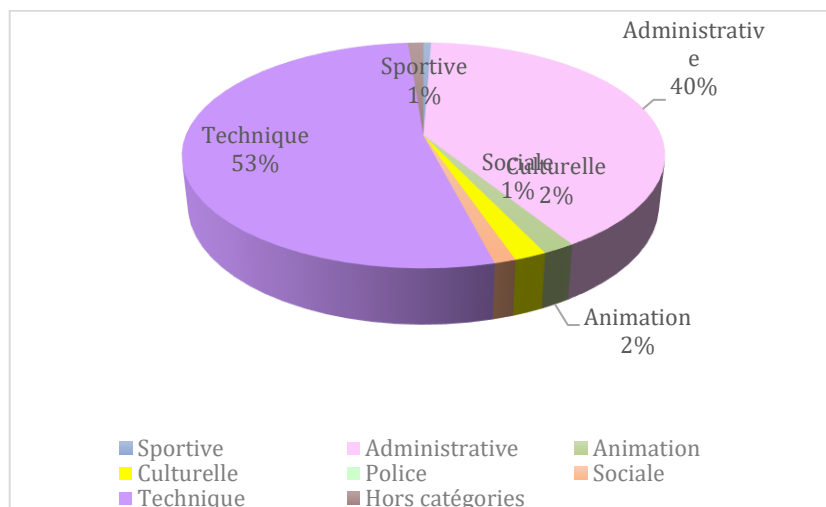


Ventilation des agents par catégorie statutaire
Moyenne nationale (chiffres 31/12/2024)



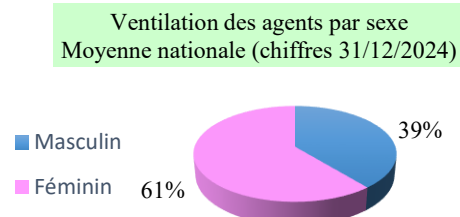
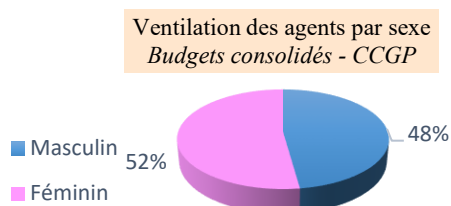
3. Structure par filières

Filières	CCGP	
	Effectifs	Pourcentage
Sportive	1	0,6%
Administrative	66	40,5%
Animation	3	1,8%
Culturelle	3	1,8%
Police	0	0,0%
Sociale	2	1,2%
Technique	86	52,8%
Hors catégories	2	1,2%
TOTAL	163	100%



4. Structure par sexe

Sexe	Nbre d'agents	%
Masculin	76	47,80
Féminin	83	52,20
Total	159	100



A noter que la gent féminine est majoritaire au sein des services communautaires (52%) mais en deçà des chiffres nationaux. Au sein de la Direction Générale (21 postes tous pourvus en octobre 2025), les femmes représentent 52% des effectifs (en augmentation).

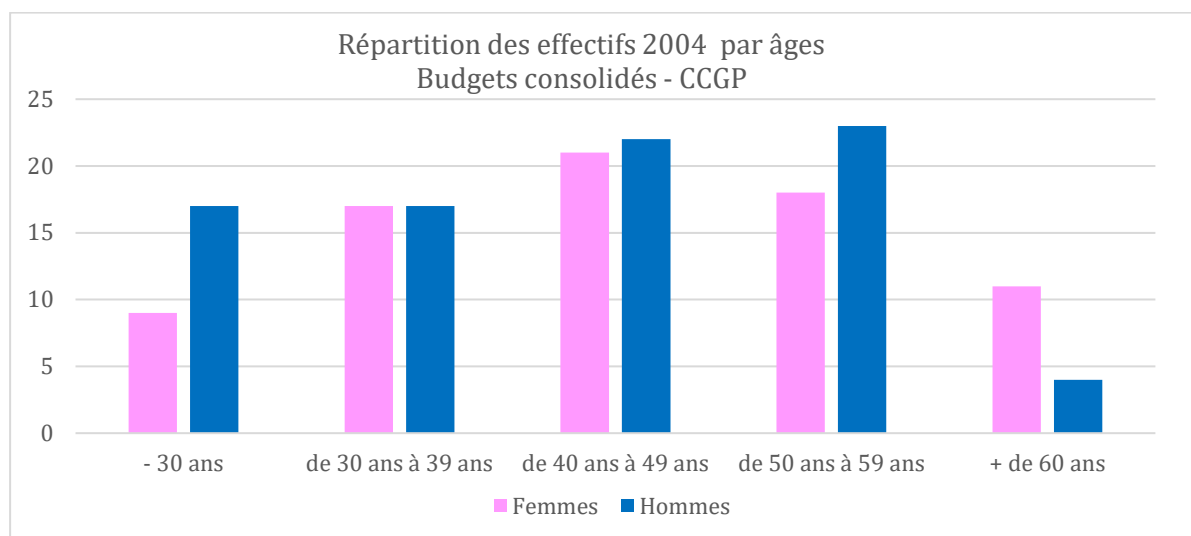
5. Structure par âges

	- 30 ans	de 30 ans à 39 ans	de 40 ans à 49 ans	de 50 ans à 59 ans	+ de 60 ans
Femmes	9	17	21	18	11
Hommes	17	17	22	23	4
Total	26	34	43	41	15
	16,4%	21,4%	27,0%	25,8%	9,4%

Ces chiffres indiquent une structure relativement équilibrée, avec une légère concentration dans les tranches d'âge intermédiaires :

- Les 40-49 ans représentent la tranche la plus nombreuse avec 27 % des effectifs (43 agents), suivie de près par les 50-59 ans avec 25,8 % (41 agents). Cela traduit une forte présence d'agents expérimentés, probablement en milieu ou fin de carrière.
- Les 30-39 ans constituent 21,4 % des effectifs (34 agents), ce qui témoigne d'un certain renouvellement générationnel, mais qui pourrait être renforcé pour anticiper les départs à venir.
- Les moins de 30 ans ne représentent que 16,4 % (26 agents), ce qui peut poser question en termes d'attractivité pour les jeunes ou de politique de recrutement.
- Enfin, les plus de 60 ans sont 9,4 % (15 agents), ce qui est cohérent avec une population proche de la retraite.

Dans notre collectivité, l'âge moyen est de 43 ans (44 ans en 2023). Au niveau national, les agents de la Fonction Publique Territoriale sont âgés en moyenne de 45 ans.



C. Dépenses de personnel

1. Evolution des dépenses de personnel depuis 2018

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Réalisations	5 576 452 €	5 659 156 €	6 005 346 €	6 168 380 €	6 837 924 €	7 244 812 €	8 220 219 €
Evolution		1,5%	6 %	2,7 %	11 %	6 %	13 %

Détail Chapitre 012 - budgets consolidés

Montant CA 2024	8 220 219 €
Dont	
Rémunération	4 010 895,20 €
Charges	2 073 174,47 €
Régimes indemnitaires et primes	1 552 133,13 €
COS	57 435,54 €
Médecine du Travail	1 708,22 €
Personnel extérieur et refacturation budgets annexes	524 873,10 €
TOTAL	8 220 219,66 €

L'augmentation est principalement due aux recrutements notamment des postes vacants, à la GVT (Glissement Vieillesse Technicité) qui correspond à l'augmentation d'une année sur l'autre de la masse salariale et au dispositif national d'augmentation de la valeur du point.

2. Avantage en nature

Aucun agent ne bénéficie d'avantage en nature au sein de la CCGP.

3. Temps de travail

La durée annuelle du temps de travail pour tous les agents publics est de 1607 heures.

4. Absentéisme

En 2024, la durée totale des jours d'arrêt maladie et d'accident du travail s'élève à 3243 jours (3247 jours en 2023) répartis de la façon suivante :

	2021	2022	2023	2024
Nombre de jours d'arrêt				
Congé maladie ordinaire	1 121	1 989	2 016	2 458
Congé longue durée	346	537	730	521
Congé longue maladie	660	604	492	264
Congé grave maladie		242	9	0
Total	2 127	3 372	3 247	3 243
Accident du travail	0	3	109	52
Maladie professionnelle	31	0	0	0
Total	31	3	109	52

Depuis 2021, pour les accidents du travail, en plus des données générales, des indicateurs permettent de suivre l'évolution du niveau du risque.

- ✓ Indice de fréquence (IF) = (nb des accidents en premier règlement/effectif salarié) x 1 000
- Taux de gravité (TG) = (nb des journées perdues par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000

L'indice de fréquence au titre de l'année 2024 : 62,89

Concernant le taux de gravité, 10 accidents du travail répertoriés en 2024, avec 52 journées perdues en incapacités temporaires : 0,20

	2021	2022	2023	2024
Indice de fréquence	28,98	27,02	18,40	62,89
Taux de gravité	0,04	0,01	0,41	0,20

Par ailleurs, les congés maternité et paternité représentent 715 jours (629 jours en 2023).

5. Départ à la retraite / Disponibilité / Mutations

En 2024, il y a eu 5 départs en retraite, 5 départs en disponibilité et 5 mutations.

En 2023, il y a eu 1 départ en retraite, 5 départs en disponibilité et 5 mutations.

6. Avancement de grade / Promotion interne / Réussite à concours en 2024

Tout au long de l'année 2024 :

- 43 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon ;
- 9 agents ont bénéficié d'un avancement de grade ;
- 7 agents ont bénéficié d'une promotion interne ;
- 2 agents ont été nommés à la suite d'une réussite à concours

Tout au long de l'année 2023 :

- 50 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon ;
- 8 agents ont bénéficié d'un avancement de grade ;
- 2 agents ont bénéficié d'une promotion interne ;
- 1 agent a été nommé à la suite d'une réussite à concours.

7. Frais de formation

Concernant les coûts de formation, ils s'établissent pour 2024 à 84 K€ avec la répartition suivante :

Montant cotisation CNFPT 2024	43 246,38 €
Coûts formations conduites en partenariat avec le CNFPT	0 €
Coût formations autres organismes	41 672,24 €
Total	84 918,62 €

8. Assurance statutaire

Le montant de l'assurance statutaire s'élève à 99 183,54 € en 2024 (budgets consolidés), soit une diminution par rapport à 2023 (120 723,67 €) lié au nouveau contrat de groupe.

2. Les principales réformes mises en place en 2025

➤ Les facteurs législatifs et réglementaires :

- ✓ La protection sociale avec pour le risque prévoyance, la participation de la collectivité qui ne pourra être inférieure à 20 % du montant de référence fixé à 35 €, soit 7 € à compter du 1^{er} janvier 2025.
- ✓ La prévision d'une hausse de 3 points du taux de cotisation à la CNRACL.
- ✓ L'attestation d'honorabilité pour les agents intervenant au contact des enfants et mineurs dans les établissements d'accueil du jeune enfant obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2025.

➤ **Les facteurs internes :**

- ✓ La réflexion sur le RIFSEEP avec un bilan de la mise en œuvre du CIA et sa reconduction avec quelques évolutions.
- ✓ L'évolution du formulaire de compte rendu d'entretien professionnel (CREP).
- ✓ La poursuite de la politique de recrutement et d'attractivité de la collectivité avec le triptyque « Maintenir Attirer Accueillir » (présentation et déploiement des vidéos de présentation des collectivités, la poursuite de l'accueil mensuel des nouveaux collaborateurs...)
- ✓ Une politique de prévention en matière de santé et sécurité accrue avec des formations, des sensibilisations et des ateliers / conférence.
- ✓ Les évolutions du règlement intérieur et de ses annexes.
- ✓ La continuité du Pacte Social (fonctions itinérantes).

3. Les principaux sujets pour 2026

➤ **Les facteurs législatifs et réglementaires :**

- ✓ Le renouvellement des instances politiques au printemps 2026
- ✓ Les élections professionnelles prévues le 10 décembre 2026.
- ✓ La réforme de la protection sociale complémentaire (évolution de la réglementation des contrats labélisés, montant minimal de participation de 15 €.
- ✓ Les tensions sur l'emploi public avec une croissance soutenue des offres face à un déséquilibres des candidatures (déficit voire pénurie de compétences expertes spécifiques...).
- ✓ La prévision d'une hausse du taux de cotisation à la CNRACL de 3 points.
- ✓ La retraite progressive.

➤ **Les facteurs internes :**

- ✓ La poursuite de la politique de recrutement et d'attractivité de la collectivité avec le triptyque « Maintenir Attirer Accueillir » : la réalisation de vidéos capsules pour présenter les métiers en tension ou propres aux collectivités publiques, la poursuite de l'amélioration de l'accueil des nouveaux collaborateurs.
- ✓ Une politique de prévention en matière de santé et sécurité accrue avec des formations, des sensibilisations et des ateliers / conférence.

- ✓ Les évolutions du règlement intérieur et de ses annexes.
- ✓ L'enrichissement des Lignes Directrices de Gestion autant que de besoin.